

Statistiques sur la formation d'infirmières et d'infirmiers au Canada

2015-2016

*Effectifs infirmiers autorisés, production canadienne :
nouvelle offre potentielle*

Novembre 2017



Canadian Association of Schools of Nursing
Association canadienne des écoles de sciences infirmières

casn.ca/fr



Ce rapport a été produit par l'ACESI pour fournir de l'information sur un ou des sujets précis.

Les idées et les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement celles des conseils d'administration respectifs de l'ACESI.

Tous droits réservés. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, stockée dans un système d'extraction de données ou retranscrite sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit (procédé électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement ou autre) ou affichée sur un site Web, FTP ou un site semblable ou autre, sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

© Association canadienne des écoles de sciences infirmières

Association canadienne des écoles
de sciences infirmières
1145, chemin Hunt Club, suite 450
Ottawa, ON K1V 0Y3
Tél. : 613 235-3150
Télec. : 613 235-4476
Site Web : www.acesi.ca

Novembre 2017

Message de la directrice générale

L'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI) est heureuse de présenter les *Statistiques sur la formation d'infirmières et d'infirmiers au Canada, 2015-2016–Effectifs infirmiers autorisés, production canadienne : nouvelle offre potentielle*.

Ce rapport annuel permet de soutenir la planification des ressources humaines dans le domaine de la santé, tant dans les secteurs des services que dans l'enseignement des sciences infirmières. Il représente le fruit d'un partenariat solide entre les organismes nationaux et provinciaux/territoriaux, ainsi qu'une collaboration efficace avec de nombreux intervenants.

Le rapport fournit des données et une analyse statistique des aspects suivants :

- le nombre de diplômées admissibles à l'autorisation initiale et à l'admission à la profession infirmière (PAP);
- le nombre d'infirmières autorisées (inf. aut.) qui obtiennent des titres d'études supérieures;
- le nombre d'infirmières praticiennes (IP) diplômées;
- les innovations dans l'accès aux programmes de formation en sciences infirmières et la prestation de ceux-ci;
- la composition des effectifs professoraux qui donnent la formation en sciences infirmières;
- le maintien en poste et le recrutement des effectifs professoraux.

Nous remercions sincèrement les professeurs et les autres membres du personnel des écoles de sciences infirmières pour leur effort, leur engagement et leur collaboration. Sans leur appui annuel, nous ne pourrions pas publier ces statistiques. Nous aimerions également remercier les membres de l'ACESI, l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario qui a contribué à la mise à l'essai des questions, ainsi que l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec qui a fourni des données additionnelles pour la province du Québec.

Vos commentaires au sujet du rapport sont les bienvenus.

Cordialement,



Cynthia Baker, inf. aut., Ph.D.

Directrice générale

Association canadienne des écoles de sciences infirmières

Table des matières

INTRODUCTION	4
PRINCIPAUX CONSTATS DES PROGRAMMES DE 2015-2016	6
PRINCIPAUX CONSTATS DES EFFECTIFS PROFESSORAUX EN SCIENCES INFIRMIÈRES DE 2016 ...	17
SOMMAIRE DES PRINCIPAUX CONSTATS DES PROGRAMMES ET DES EFFECTIFS PROFESSORAUX	23
RÉSULTATS DE 2015-2016	24
NOTES SUR LA MÉTHODOLOGIE – TABLEAUX DE L'ENQUÊTE	56
ANNEXE : ENQUÊTE NATIONALE DE 2015-2016 SUR LES EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET PROFESSORAUX DES ÉCOLES CANADIENNES DE SCIENCES INFIRMIÈRES : MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE	60
NOTES EN FIN DE TEXTE	69

Dans ce document, les mots de genre féminin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes, et vice-versa, si le contexte s'y prête. Par ailleurs, l'expression *infirmière autorisée* englobe les titres réservés « infirmière immatriculée » et « infirmière » des organismes de réglementation provinciaux ou territoriaux concernés.

Introduction

Les *Statistiques sur la formation d'infirmières et d'infirmiers au Canada (SFHIC)* constituent une partie de l'*Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières (ENEÉP)* qui, elle, représente la seule collecte nationale longitudinale de données sur la formation en sciences infirmières au Canada. L'enquête porte sur les programmes de formation menant à l'admission à la profession, ainsi que sur les programmes de maîtrise, de doctorat et d'infirmières praticiennes. Des données ont été amassées sur les étudiantes infirmières et les professeures depuis 1963. Les intervenants sont consultés chaque année au sujet des améliorations apportées à l'enquête et de l'application continue des questions d'enquête.

Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières (ENEÉP)

Interlocuteurs	Rôle
Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI)	Responsable du programme des enquêtes Responsable de la formation des infirmières autorisées (incluant la formation des infirmières praticiennes)

Les *Statistiques sur la formation d'infirmières et d'infirmiers au Canada* de l'ENEÉP convergent avant tout sur deux éléments principaux : les programmes et les effectifs professoraux en sciences infirmières. Les éléments relatifs aux programmes fournissent des données sur les effectifs étudiants admis, inscrits et diplômés des programmes de sciences infirmières, ainsi que sur le type de programmes disponibles et sur les méthodes de prestation des programmes. Les éléments relatifs aux effectifs professoraux, quant à eux comprennent le nombre des membres du corps professoral, leur rôle et leur statut d'emploi, les niveaux de scolarité atteints et en voie d'être atteints, les cohortes selon l'âge, ainsi que les statistiques sur le recrutement et les départs à la retraite.

Cette publication est un rapport analytique des données de 2015-2016 recueillies dans la section de l'ENEÉP portant sur les infirmières autorisées (IA) et les infirmières praticiennes (IP). Les principaux constats des programmes sont présentés pour 2015-2016, suivis des principaux constats des effectifs professoraux pour 2016. Les résultats détaillés de 2015-2016 sont ensuite présentés. Ils comprennent des données quantitatives de l'enquête ainsi que des données obtenues auprès de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), qui sont incluses afin de compenser la sous-déclaration des données sur les admissions et les diplômées du programme collégial menant à l'admission à la profession au Québec. L'inclusion des données de l'OIIQ, en association avec les résultats de l'ENEÉP, permet de faire une analyse pancanadienne.

Remarque : Pour s'assurer d'avoir un rapport clair, les données de l'OIIQ seront utilisées pour l'admission et les diplômés pour les programmes menant à l'admission à la profession (PAP) pour toutes les sections du présent rapport.

Auparavant, les données de l'OIIQ étaient limitées à la section « Principaux constats des programmes ».

Distribution du questionnaire et réponse

L'enquête 2015-2016 de L'ENEÉP a été distribuée aux 137 écoles de sciences infirmières canadiennes offrant un programme préalable menant à l'admission à la profession (PAP) qui permet aux diplômées de postuler à l'inscription ou l'autorisation initiale comme infirmière autorisée, ou au titulaire d'une formation de deuxième cycle en sciences infirmières ou d'une formation supérieure en sciences infirmières.

117 des 137 écoles ont répondu à l'enquête, dont 92 sur un total possible de 94 membres de l'ACESI.

Le taux de réponse à l'enquête s'est établi à 85,4 %, dont 97,9 % sont des membres de l'ACESI. Pour avoir des informations plus détaillées sur les données qui ont été omises ou inutilisées, veuillez consulter les tableaux à compter de la page 24. En moyenne, 80,6 % des écoles ont répondu aux questions portant sur les effectifs professoraux.

Calendriers de comparaison des données

Les données recueillies sur l'éventail des programmes, sur les admissions et sur les inscriptions sont celles pour l'année scolaire 2015-2016. À moins d'indication contraire, les données présentées dans ce rapport seront comparées avec les données de l'année scolaire 2014-2015.

Les données recueillies sur les diplômées portent sur l'année civile 2016. À moins d'indication contraire, les données présentées dans ce rapport seront comparées avec les données des diplômées de 2015.

Les données recueillies sur les effectifs professoraux portent aussi sur l'année civile 2016. À moins d'indication contraire, les données présentées dans ce rapport seront comparées avec les données de 2015.

Méthodologie de l'enquête

L'Annexe présente de l'information sur la méthodologie de l'enquête.

Principaux constats des programmes de 2015-2016

Cette section présente les principaux constats concernant les programmes de formation de 2015-2016 en sciences infirmières. Elle révèle des tendances sur le nombre de nouvelles candidates en préparation pour le marché du travail, ainsi que les modalités et le niveau de scolarité du programme à travers le pays.

Programmes menant à l'admission à la profession (PAP)

Les programmes menant à l'admission à la profession (PAP) incluent tous les programmes qui permettent aux diplômées de demander l'inscription ou l'autorisation initiale comme infirmière autorisée.

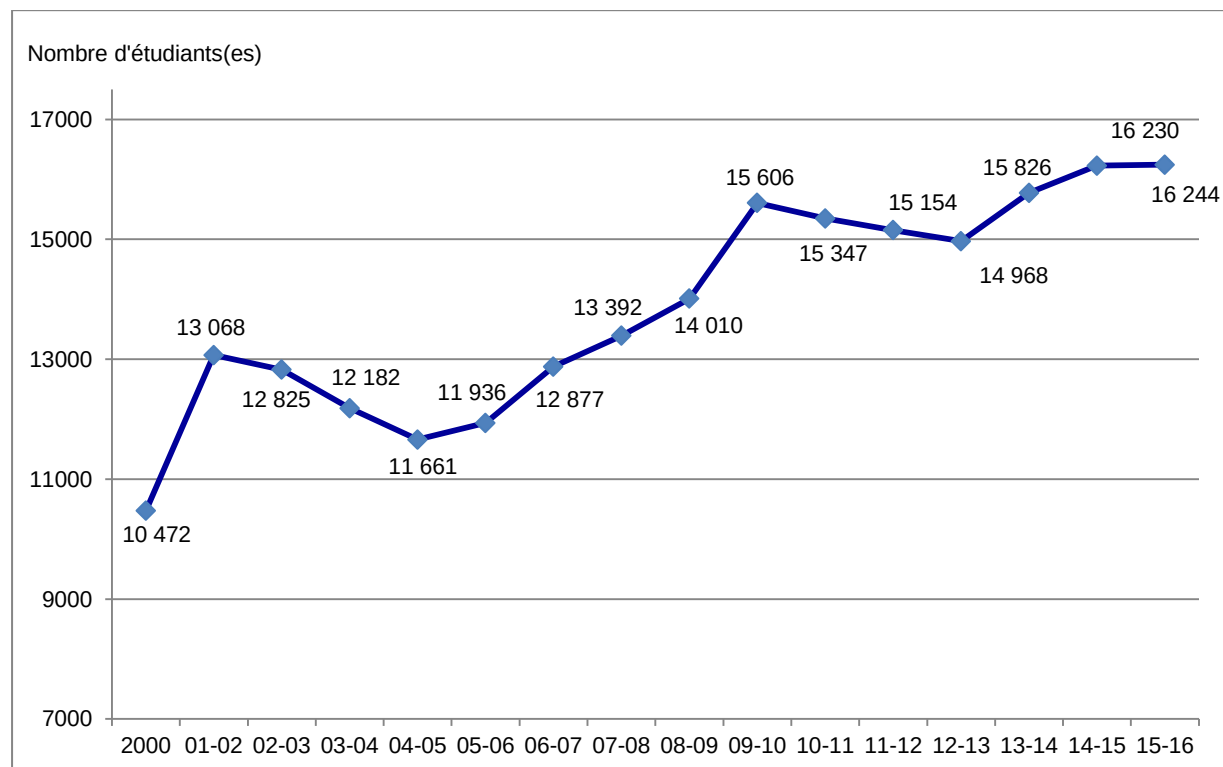
- 115 des 117 écoles (98,3 %) ont offert un programme menant à l'admission à la profession.
- 89 des 117 écoles (76,1 %) offraient un programme de baccalauréat menant à l'admission à la profession.
- Des programmes de baccalauréat menant à l'admission à la profession étaient offerts dans chaque province et territoire, sauf au Yukon où il n'existe pas de programme d'enseignement en sciences infirmières.
- 41 collèges ont établi un partenariat avec une université pour offrir des programmes de baccalauréat menant à l'admission dans la profession. Trois collèges de la Colombie-Britannique et un collège du Manitoba accordaient en autonomie un baccalauréat menant à l'admission à la profession.

Le répertoire des programmes et les admissions sont les données de 2015-2016 par rapport à celles de 2014-2015.

Constat sur les admissions dans les programmes menant à l'admission à la profession (PAP) :

- 16 244 étudiantes ont été inscrites à un PAP en 2015-2016, un total en hausse de 0,1 % en comparaison à 2014-2015 (16 230) (Figure A).

Figure A Admissions aux programmes menant à l'admission à la profession, 1999-2000 à 2015-2016



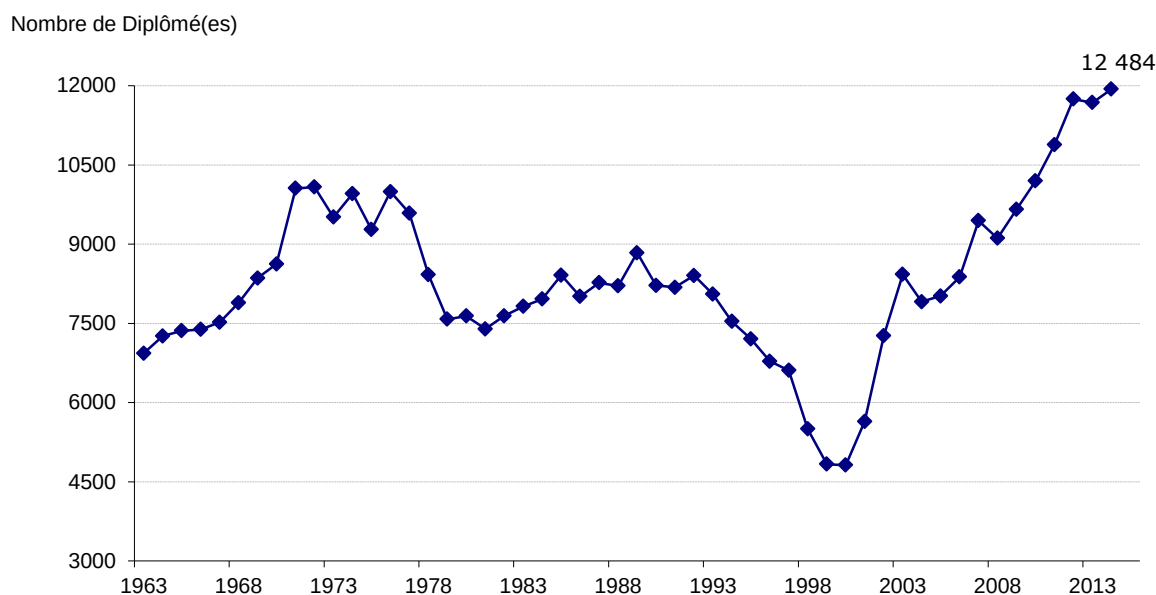
Sources : Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières; Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Constats sur les diplômées des programmes menant à l'admission à la profession (PAP) :

- Dans l'ensemble, le nombre de diplômées a augmenté régulièrement en 16 ans (2000 à 2016). Pour l'année 2016, le nombre de diplômées a diminué à 12 484, soit une diminution de 0,1 % par rapport à 2015 (12 579).
- Le nombre de diplômées des PAP a dépassé les 10 000 pour la septième année consécutive (Figure B).

Les données sur les diplômées sont les données de 2016 par rapport à celles de 2015.

Figure B Diplômées des programmes menant à l'admission à la profession, 1963-2016



Sources : *Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières*; Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Remarque : Les données de ont été révisées en se basant sur des corrections fournies par les écoles (12 549 à 12 579).

Tableau A Fluctuations du nombre de diplômées des programmes menant à l'admission à la profession (PAP) par province ou territoire, 2012-2016

Province ou territoire	2012	% Change ment de 2011 à 2012	2013	% de changem ent de 2012 à 2013	2014	% de changem ent de 2013 à 2014	2015	% de change ment de '14 to '15	2016	% Change ment de 2015 à 2016
Terre-Neuve-et- Labrador	253	13,5	237	-6,3	250	5,5	247	-1,2	228	-8
Île-du-Prince-Édouard	62	-0,7	61	-0,2	73	19,7	63	-13,7	64	1,6
Nouvelle-Écosse	325	22,6	366	12,6	370	1,1	391	5,7	400	2,3
Nouveau-Brunswick	344	18,2	235	-31,7	256	8,9	268	4,7	260	-3
Québec	2 805	6,4	3 084	9,9	3 330	8,0	3 297	-1,0	3 319	0,7
Ontario	3 941	5,6	3 992	1,3	4 038	1,2	4 141	2,6	4 127	-0,3
Manitoba	351	-41,9	492	40,2	437	-11,8	470	7,3	471	0,2
Saskatchewan	409	5,7	407	-0,1	446	9,6	590	32,3	508	-14,9
Alberta	1 689	22,0	1 465	-13,3	1 383	-5,6	1 741	22,9	1 609	-6,1
Colombie-Britannique	1 534	12,0	1 312	-14,5	1 404	7,0	1 352	-3,7	1 481	9,1
Territoires du Nord- Ouest	13	-23,1	26	100	13	-50	16	23,1	11	-37,0
Nunavut	*	100	6	100	*	-66,7	*	50	6	66,7
Yukon (aucun programme)	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
CANADA	11 728	7,2	11 683	-0,4	11 954	2,3	12 579	5,1	12 484	-0,8

Sources : *Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières*; Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

.. Nombre non disponible

... Nombre non approprié ou sans objet

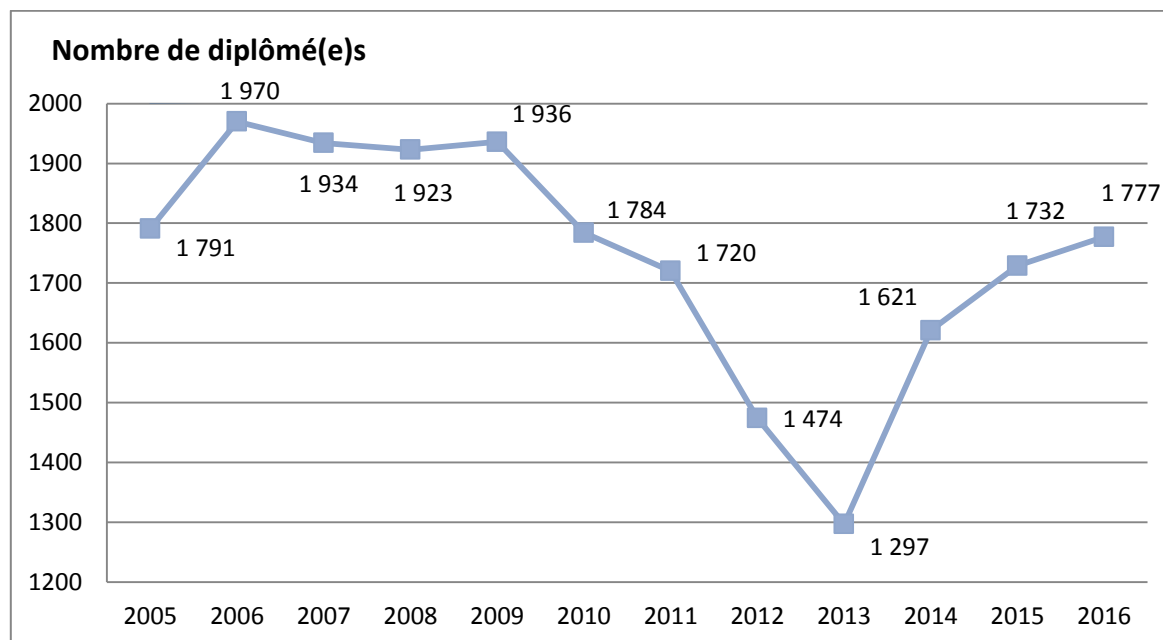
* Valeur supprimée conformément à la politique de l'ACESI sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4

Remarque : Les données d'Alberta de 2015 ont été révisées en se basant sur des corrections fournies par les écoles (1 711 à 1 741).

Programmes pour infirmières déjà autorisées

- 17,9 % des écoles (21 des 117 écoles) offraient au moins un programme de baccalauréat pour infirmières déjà autorisées ou immatriculées détenant un diplôme collégial et désireuses d'obtenir un baccalauréat en sciences infirmières.
- L'Île-du-Prince-Édouard, Saskatchewan, les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon n'ont pas fourni de données pour les programmes d'études avancées pour infirmières déjà autorisées.
- 1 777 infirmières qui avait déjà été diplômées d'un collège et avaient par la suite été autorisées ont terminé un programme de baccalauréat en 2016, représentant une augmentation de 2,6 % par rapport à l'année précédente (Figure C).

Figure C Diplômées des programmes de baccalauréat pour infirmières déjà autorisées, 2005-2016



Source : Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières

Programmes de maîtrise et de doctorat

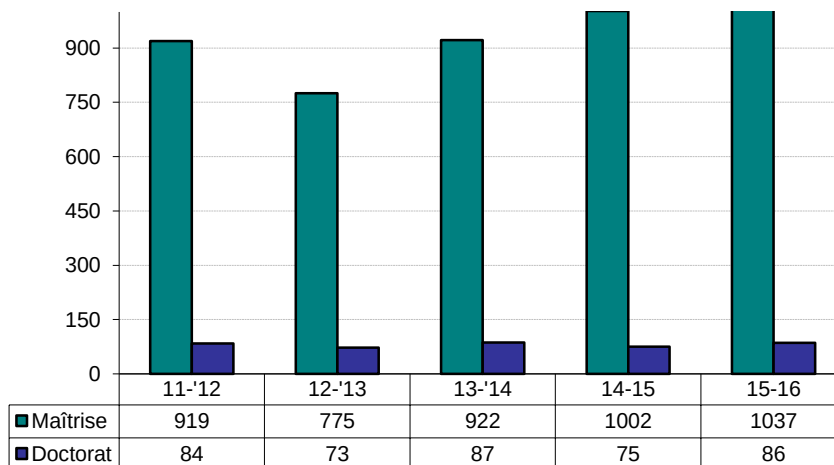
Globalement, concernant les programmes de doctorat, les admissions sont demeurées relativement stables au cours des cinq dernières années.

- 28,2 % des écoles (33 des 117 écoles) offraient au moins un programme de maîtrise; les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon n'en offraient pas.
- 14,5 % des écoles (17 des 117 écoles) offraient un programme de doctorat en 2015-2016.
- 1 037 étudiantes ont été admises aux programmes de maîtrise, une augmentation de 3,4 % par rapport à 2014-2015 (Figure D).
- 678 infirmières autorisées ont obtenu leur maîtrise, une augmentation de 1,0 % par rapport à l'année précédente (Figure E).
- Les admissions aux programmes de doctorat ont augmenté de 13,7 % depuis l'année précédente (Figure D).
- Le nombre de diplômées aux programmes de doctorat est de 60 en 2016 en comparaison avec 66 en 2015, une diminution de 9,5 % (Figure E).

« Historiquement, les récessions provoquent des hausses marquées des inscriptions aux programmes de courte durée. Il est donc probable que ce soit les programmes collégiaux et les programmes d'études supérieures de deux ans qui connaissent les plus fortes hausses. »

Figure D Étudiantes admises à un programme de maîtrise ou de doctorat, 2011-2012 à 2015-2016

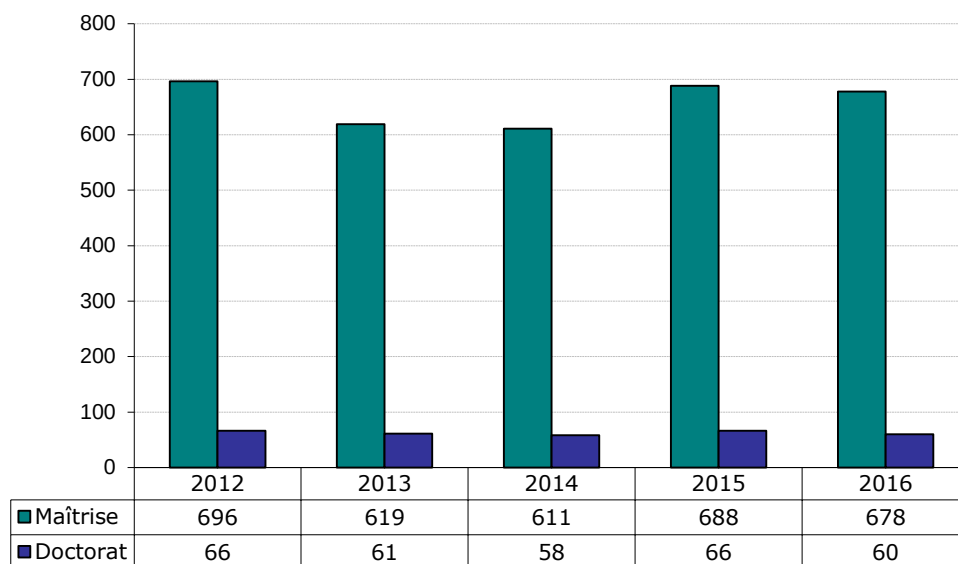
Nombre d'admissions



Source : Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières

Figure E Diplômé(es) des programmes de maîtrise ou de doctorat, 2012-2016

Nombre de diplômé(es)



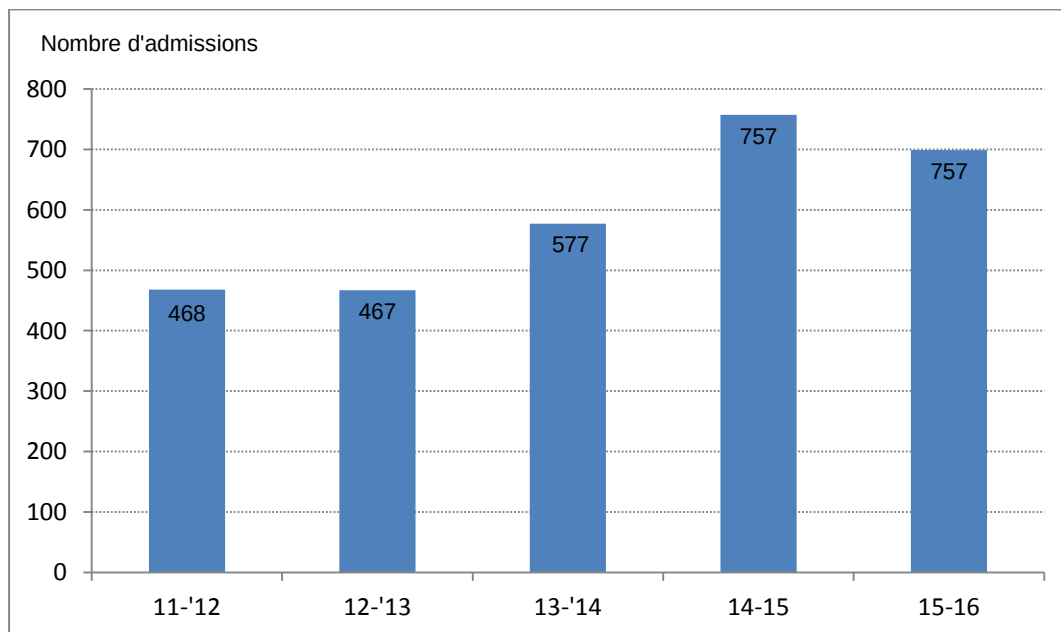
Source : *Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières*

Programmes de formation d'infirmières praticiennes (IP)

Les programmes de formation des infirmières praticiennes (IP) sont offerts à trois niveaux : au baccalauréat pour les infirmières autorisées, à la maîtrise et à la post-maîtrise.

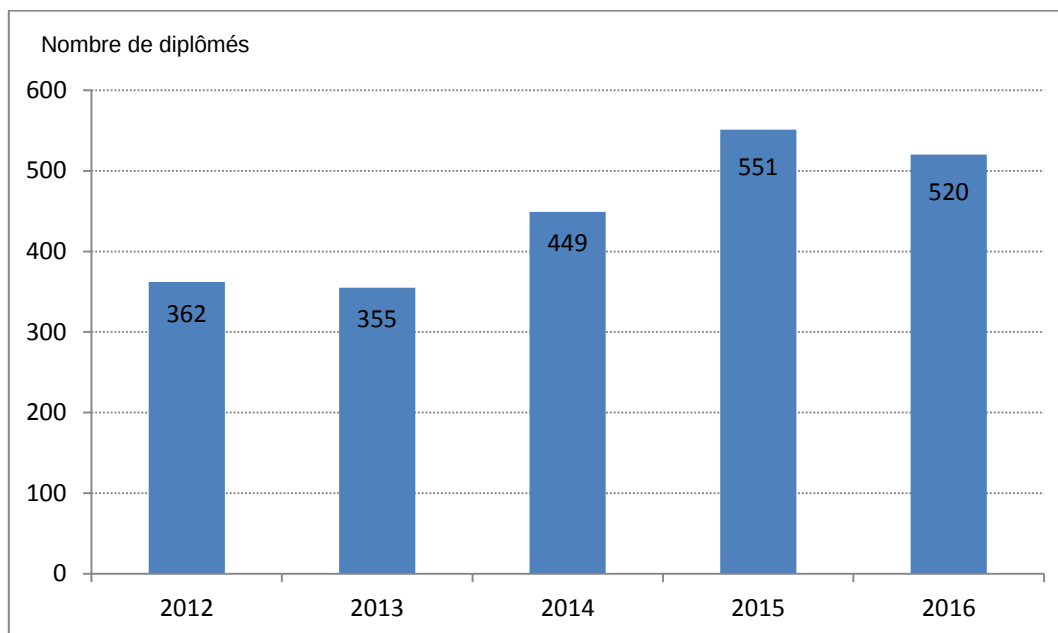
- 23,0 % des écoles (28 des 117 écoles) offraient au moins un programme de formation d'IP.
- Les provinces et les territoires offraient tous des programmes de formation d'IP, sauf les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon.
- Le nombre d'étudiantes admises aux programmes d'IP a diminué en 2015-2016. Pour 2015-2016, les admissions ont diminué de 9,3 % comparativement à 2014-2015, avec 699 étudiantes admises à divers programmes d'IP (Figure F).
- Le nombre de diplômés pour les programmes d'IP a diminué de 5,8 % en 2016 par rapport à 2015 (passant de 551 à 520) (Figure G).

Figure F Admissions aux programmes de formation d'infirmières praticiennes, 2011-2012 à 2015-2016



Source : Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières

Figure G Diplômées de programmes de formation d'infirmières praticiennes, 2012-2016



Source : *Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières*

Démarches pour la prestation des programmes

Formation intensive

Les programmes d'admission à la profession (PAP) de formation intensive permettent aux étudiantes de terminer leur formation en moins de quatre ans. Pour ce faire, les programmes offrent des cours au printemps et à l'été. De plus, ils admettent des étudiantes qui ont déjà terminé certains des critères du programme, habituellement les cours de base généraux non infirmiers. Les écoles de sciences infirmières offrent tout un éventail de PAP accélérés menant à l'admission à la profession, y compris les programmes dits « accélérés », « rapides », « comprimés », « d'admission à un deuxième diplôme », « à admission avancée » et « de transition ». Le nombre de PAP intensifs menant à l'admission à la profession continue d'augmenter.

Remarque : la durée habituelle des programmes de baccalauréat menant à l'admission à la profession, soit quatre ans, ne représente pas la durée normale pour tous les programmes de baccalauréat menant à l'admission à la profession au Québec. C'est pourquoi ces programmes du Québec ne comptent pas comme des PAP accélérés sauf si l'école indique que le programme en est un.

- 36,8 % des écoles (43 des 117 écoles) offraient au moins un programme accéléré menant à l'admission à la profession (Tableau B).
- Bon nombre des 43 écoles offraient de nombreuses options de programmes accélérés. (Tableau C).

Les données sur l'inventaire des programmes sont les données de 2015-2016 par rapport à celles de 2014-2015.

Tableau B Nombre d'écoles offrant des programmes accélérés menant à l'admission à la profession, par province ou territoire, 2015-2016

	Canada	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
Nb des écoles offrant des PAP accélérés	43	2	1	1	1	7	15	0	1	5	10	...	...	...

Source : Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières

... Nombre non approprié ou non disponible

Tableau C Nombre de programmes accélérés menant à l'admission à la profession, par province ou territoire, 2011-2012 à 2015-2016

	Canada	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
2011-2012	93	3	1	6	4	9	28	2	2	17	18	...	...	...
2012-2013	87	3	1	4	2	11	27	2	3	15	18	...	...	...
2013-2014	72	2	1	1	1	11	17	4	5	14	16	...	...	...
2014-2015	44	2	1	1	1	5	19	...	4	5	6	...	...	...
2015-2016	68	2	1	1	2	5	20	0	8	11	18	...	...	...

Source : Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières

... Nombre non approprié ou non disponible

Formation à distance

Aux fins du présent rapport, l'expression « formation à distance » (FD) sert à décrire les programmes offerts entièrement par voie électronique ou suivant un modèle mixte qui conjugue la prestation en ligne à la prestation en personne.

- 55,6 % de tous les programmes (108 de 194 programmes) utilisaient une forme ou une autre de FD. (Tableau D).
- La FD était utilisée dans 96,4 % des programmes de formation d'infirmières praticiennes et dans 61,8 % des programmes de maîtrise. Sur les 17 programmes de doctorat offert au Canada, 35,3 % utilisent des formes de FD.

Tableau D Nombre et types de programmes utilisant une forme de formation à distance, par province ou territoire, 2015-2016

Province ou territoire	Baccalauréat FD	Baccalauréat pour infirmière déjà autorisée	Maîtrise*	Doctorat	Infirmière praticienne*	Total Tous les programmes *
Terre-Neuve-et-Labrador	...	1	1	...	2	4
Île-du-Prince-Édouard	...	...	...	...	...	...
Nouvelle-Écosse	...	2	1	...	1	4
Nouveau-Brunswick	1	3	2	...	2	8
Québec	...	3	5	3	4	15
Ontario	15	3	5	...	9	32
Manitoba	4	2	2	1	1	10
Saskatchewan	2	...	...	...	2	4
Alberta	3	2	1	1	1	8
Colombie-Britannique	8	6	4	1	4	23
Territoires du Nord-Ouest	...	...	...	...	...	...
Nunavut	...	...	...	...	...	...
Yukon (aucun programme)	...	...	...	...	...	...
Nb total de programmes FD*	33	22	21	6	26	108
Nb de programmes au CANADA (consulter tableau I p. 20)*	94	22	34	17	27	194
Programmes FD en % du nb total au Canada	35,1 %	100 %	61,8 %	35,3 %	96,2 %	55,6 %

Source : *Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières*

... Nombre non approprié ou sans objet

Principaux constats des effectifs professoraux en sciences infirmières de 2016

L'offre d'effectifs professoraux en sciences infirmières est un facteur important de la capacité des programmes à former des infirmières¹. L'offre est influencée par l'effectif actuel, les nouveaux professeurs et d'autres variables comme la capacité d'attirer et de garder des professeurs qualifiés.²

L'effectif professoral en sciences infirmières comprend différents types de formateurs. Aux fins du présent rapport :

- « Effectifs professoraux permanents » s'entend des effectifs professoraux titularisés/ qui peuvent être titularisés qui donnent des cours de sciences infirmières dans une université et des effectifs professoraux à temps plein ou à temps partiel permanents qui donnent des cours de sciences infirmières dans un collège.
- « Effectifs professoraux à temps plein » s'entend des effectifs professoraux permanents à temps plein qui donnent des cours de sciences infirmières et des effectifs professoraux contractuels à temps plein (effectifs qui détiennent un contrat pour une année scolaire ou plus) qui donnent des cours de sciences infirmières.
- « Effectifs professoraux contractuels » s'entend des effectifs professoraux contractuels à temps plein (effectifs professoraux qui détiennent un contrat pour une année scolaire ou plus) qui donnent des cours de sciences infirmières et des effectifs professoraux contractuels à temps partiel (effectifs professoraux qui ont un contrat de moins d'une année scolaire) qui donnent des cours de sciences infirmières.
- Les effectifs professoraux cliniques ne sont pas inclus dans les nombres des effectifs professoraux.
- « Effectifs professoraux en sciences infirmières » et « effectifs professoraux » désignent toutes les catégories ci-dessus.

Caractéristiques démographiques des effectifs professoraux en sciences infirmières

- Les écoles de sciences infirmières employaient 13 894 professeurs en sciences infirmières en 2016.
- Seulement 19,3 % des membres des effectifs professoraux sont permanents, soit 2 680 du total de 13 894 (Tableau E).
- 57,1 % des effectifs professoraux permanents avaient 50 ans ou plus, 39,3 % avaient 55 ans ou plus (Tableau F) et 21,9 % avaient plus de 60 ans.
- En observant les données, on peut constater que les effectifs professoraux de sciences infirmières sont plus élevés que les effectifs infirmiers en général dans la cohorte des 50 ans et plus. En fait, le pourcentage des effectifs professoraux permanents en sciences infirmières de la cohorte des 50 ans et plus dépassait de 10 % celui de la cohorte des 50 ans et plus des effectifs infirmiers³ (Tableau F).
- Il y a un pourcentage croissant de membres permanents des effectifs professoraux en sciences infirmières faisant partie de la cohorte des 50 ans et plus, mais le pourcentage de changement le plus élevé se trouve dans la cohorte des 60 ans et plus. (Tableau G)

Le taux de réponse à la question portant sur les cohortes selon l'âge était de 77,9 % (74 écoles des 95 écoles). Le taux de réponse à la question portant sur le statut d'emploi était de 79,6 % (109 des 137 écoles).

Les données sur les effectifs professoraux sont les données de 2016 par rapport à celles de 2015.

Tableau E Nombre d'effectifs professoraux selon le statut d'emploi, 2016

Catégorie	Effectifs professoraux	% des effectifs professoraux
Effectifs professoraux permanents : à temps plein	2 680*	19,3
Effectifs professoraux contractuels à temps plein, qui ont un contrat d'une année scolaire ou plus	2 143*	15,4
Effectifs professoraux contractuels à temps partiel, qui ont un contrat de moins d'une année scolaire	9 071	65,3
Total des effectifs professoraux :	13 894	100

Source : Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières;

*Voir les tableaux 10 et 14 (p. 43 et p. 47 respectivement)

Tableau F Pourcentage des effectifs professoraux selon la catégorie d'âge en 2016 par rapport aux pourcentages des effectifs professoraux permanents en sciences infirmières en 2016

Catégorie d'âge	% des effectifs infirmiers 2016	% des effectifs professoraux permanents en sciences infirmières, 2016
< 35	27,3	5,6
35 à 39	11,4	10,1
40 à 44	11,3	11,9
45 à 49	11,9	15,4
50 à 54	13,1	17,8
55 +	25,0	39,3

Sources : Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières; Institut canadien d'information sur la santé. (2017). *Le personnel infirmier réglementé 2016 Rapport*.

Remarque : le pourcentage des effectifs professoraux ne correspond pas à 100 en raison de la catégorie « non déclaré ».

Tableau G Comparaison des cohortes selon l'âge des effectifs professoraux permanents en sciences infirmières de 2012 à 2016

Cohortes selon l'âge	2012	2013	2014	2015	2016	% de changement 2015 à 2016
< 40	15,5	14,5	14,6	16,2	15,7	-0,5
40 à 49	26,0	25,3	25,2	25,6	27,3	1,7
50 à 59	39,7	40,2	40,2	36,5	35,3	-1,2
60 +	18,8	20,0	20,0	21,6	21,9	0,3

Sources : Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières

Effectifs professoraux en sciences infirmières – Recrutement et départs à la retraite

- L'information tirée des questions sur le recrutement et les départs à la retraite a des répercussions sur l'offre future des effectifs professoraux, particulièrement lorsqu'elle est mise en lien avec le nombre d'admissions actuelles d'étudiantes aux programmes de deuxième cycle. Les nombres indiquent une pénurie imminente de professeures qualifiées si on maintient le taux d'admission des étudiantes.
- 83 membres permanents des effectifs professoraux en sciences infirmières (effectifs professoraux chevronnés) ont pris leur retraite en 2016.
- 16,9 % (14 des 83) des professeurs étaient âgés de moins de 60 ans.
- 21,9 % des membres permanents des effectifs professoraux en sciences infirmières âgés de 60 ans ou plus (Tableau E et G) pouvaient faire valoir leur droit à la retraite.
- Les écoles n'ont pu doter 57 postes à temps plein, ce qui représente un taux de 2,1 % de postes vacants. Le Tableau E présente le dénombrement des effectifs professoraux à temps plein.
- Les écoles prévoient devoir doter 118 postes à temps plein en 2017 (Tableau H).

Tableau H Projections du recrutement des effectifs professoraux à temps plein, 2015

	Canada	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
Effectifs professoraux permanents, nb d'embauches prévues	137	5	2	3	3	17	27	15	9	26	18	12	...	...
Effectifs professoraux à temps plein contractuels, nb d'embauches prévues	118	0	0	8	3	13	11	20	4	52	5	2	...	...

Source : Enquête nationale sur les étudiants et les effectifs professoraux des écoles de sciences infirmières canadiennes

... Nombre non approprié

Le taux de réponse aux questions portant sur le recrutement anticipé de membres à temps plein des effectifs professoraux s'est établi à 83,2 % (79 réponses). Le taux de réponse à la question sur les départs réels à la retraite d'effectifs professoraux permanents s'est établi à 83,2 % (79 réponses).

Perfectionnement des effectifs professoraux à temps plein en sciences infirmières

- 9,6 % des effectifs professoraux à temps plein en sciences infirmières (256 membres à temps plein) suivaient des programmes de perfectionnement professionnel variant du baccalauréat jusqu'aux études postdoctorales. Ces études se déroulaient dans des écoles au Canada et à l'étranger (Tableau I).
- La majorité des effectifs professoraux qui suivaient un programme de perfectionnement le faisait principalement au niveau de la maîtrise (36,0 %) ou du doctorat (56,6 %).

Le taux de réponse à la question portant sur le nombre de membres à temps plein des effectifs professoraux qui suivaient des cours de perfectionnement professionnel était 8,2 % (79 réponses).

Tableau I Effectifs professoraux à temps plein suivant des cours de perfectionnement professionnel, 2016

	Permanent à temps plein		Contractuel à temps plein		Total
	Au Canada	À l'étranger	Au Canada	À l'étranger	
Canada – Total	239	17	116	6	378
Baccalauréat en sciences infirmières	3	0	3	2	8
Baccalauréat dans une autre discipline	2	0	0	0	2
Maîtrise en sciences infirmières	66	0	51	1	118
Maîtrise dans une autre discipline	26	0	19	1	46
Doctorat en sciences infirmières	70	8	Q6	1	105
Doctorat dans une autre discipline	59	8	12	1	80
IP – Autre	2	0	0	0	2
IP – Post -maîtrise	1	0	1	0	2
IP – Maîtrise	2	0	2	0	4
Études postdoctorales en sciences infirmières	3	1	1	0	4
Études postdoctorales dans une autre discipline	3	0	1	0	4
Autre	2	0	0	0	2

Source : Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières

Nombre d'effectifs professoraux en sciences infirmières et type de contrats d'effectifs professoraux en sciences infirmières en vigueur

- Les écoles employaient 13 894 membres des effectifs professoraux (Tableau E).
- 19,3 % des effectifs professoraux occupaient un poste permanent à temps plein (Tableau E).
- 15,4 % des effectifs professoraux à temps plein détenaient un contrat à temps plein pour une année scolaire ou plus (Tableau E).
- 65,3 % des effectifs professoraux qui enseignent actuellement dans un programme de sciences infirmières détenaient un contrat à temps partiel (Tableau E).

« Effectifs professoraux contractuels » désigne les effectifs professoraux contractuels à temps partiel et à temps plein.

Le taux de réponse à chacune des deux questions sur le nombre de contrats à temps plein et à temps partiel en vigueur était 79,6 % (109 de 137 écoles).

Effectifs professoraux en sciences infirmières en congé

La question portant sur les congés des effectifs professoraux saisit le nombre de membres des effectifs professoraux permanents en congé approuvé par l'école.⁴ Un congé approuvé peut inclure, sans s'y limiter, un congé de maternité ou de paternité, de maladie, ou tout autre congé pour des motifs humanitaires ou sabbatiques.

- 6,8 % des effectifs professoraux permanents (183) étaient en congé (Tableau J).
- Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau Brunswick, le Manitoba, le Saskatchewan, l'Alberta, le Colombie-Britannique, et les Territoires du nord-ouest dépassaient le pourcentage total des effectifs professoraux en congé pour le Canada.

Le taux de réponse à la question sur le nombre de membres permanents des effectifs professoraux en congé était 83,2 % (79 réponses).

Tableau J Effectifs professoraux permanents à temps plein (TP) en sciences infirmières en congé, 2016

	Canada	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
Nb des effectifs professoraux permanents à temps plein	2 680	82	13	54	53	767	572	105	137	327	526	12	2	...
Nb des effectifs professoraux permanents à temps plein en congé	183	3	1	10	7	27	35	9	13	26	51	1	0	...
% en congé	6,8	3,7	7,7	18,5	13,2	3,5	6,1	8,6	9,5	8,0	9,7	8,3	0	...

Source : Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières

... Nombre non approprié ou sans objet

Facteurs de recrutement des effectifs professoraux

Les écoles ont indiqué les facteurs qui jouent sur leur capacité de recruter des effectifs professoraux à temps plein. Les données révèlent de nombreux facteurs communs entre les provinces indépendamment de l'emplacement géographique de l'école. Cependant, lorsque les données sont divisées par région, des similitudes apparaissent dans le rapport des facteurs dans les régions rurales et du Nord.

Facteurs au Nord et dans les régions rurales

Les écoles situées dans le Nord et dans les régions rurales ont signalé les facteurs suivants comme les facteurs majeurs limitant leur capacité de recrutement d'effectifs professoraux :

- Manque d'infirmières praticiennes, formées au niveau maîtrise et doctorat;
- Des salaires et des bénéfices moins élevés; et
- Un emplacement éloigné et une petite communauté.

Facteurs pancanadiens liés au recrutement

Les écoles d'un bout à l'autre du Canada ont indiqué des facteurs semblables qui nuisent à leur capacité de recruter des effectifs professoraux.

Tableau K Facteurs liés au recrutement, 2016

Facteurs de recrutement	% des répondants indiquant le facteur
Une pénurie d'infirmières praticiennes, d'infirmières titulaires d'une maîtrise et d'un doctorat qui cherchent des postes en milieu universitaire.	53,6
Des salaires et des bénéfices moins élevés offerts aux professeurs enseignant au niveau de la maîtrise et du doctorat en comparaison avec les salaires offerts dans les milieux de pratique.	34,0
Des compressions budgétaires et un manque de financement qui permettrait de créer et maintenir les positions.	30,4

Source : Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières.

Le taux de réponse à la question portant sur les facteurs nuisant à la capacité de recruter des effectifs professoraux à temps plein est 62,1 % (59 réponses).

Sommaire des principaux constats des programmes et des effectifs professoraux

- Le nombre de diplômés des PAP a continué d'augmenter en 2016 (12 484 en 2016, soit une augmentation de 0,8 % par rapport à 2015).
- En 2015-2016, 16 244 nouvelles étudiantes ont été admises aux PAP représentant une augmentation de 0,1 % (par rapport à 16 230 de l'année précédente).
- 55,9 % de tous les programmes ont maintenant recours à une forme de formation à distance, ce qui devrait faciliter l'accès aux étudiants.
- L'augmentation des admissions aux programmes d'études supérieures doit être maintenue afin d'éviter une pénurie potentielle de professeurs, puisque les données ci-dessous indiquent que:
 - 39,3 % des effectifs professoraux appartenaient à la cohorte des 55 ans et plus.
 - 21,9 % des effectifs professoraux appartenaient à la cohorte des 60 ans et plus.
 - Actuellement, il y a 456 étudiantes dans les programmes de doctorat au Canada, dont 145 sont des professeurs.
 - Le groupe de remplacement des étudiants au doctorat est actuellement de 311.
 - En 2015-2016, les admissions pour la maîtrise ont augmenté de 3,4 % et les admissions pour les programmes de doctorat ont diminué 13,7 %.
 - Le nombre de remplaçants potentiels (maîtrise et doctorat) pour les professeurs prenant leur retraite est insuffisant si les inscriptions aux programmes de deuxième cycle et de doctorat demeurent au niveau actuel.

Résultats de 2015-2016

L'enquête de 2015-2016 a été distribuée à 137 écoles de sciences infirmières offrant une formation menant à l'admission à la profession qui permet aux diplômées de postuler l'inscription ou l'autorisation initiale comme infirmière autorisée ou titulaire d'une formation post-diplôme et d'une formation supérieure. Cent quinze des 137 écoles ont répondu, dont 92 des 94 membres de l'ACESI.

Le taux de réponse à l'enquête s'est établi à 85,4 %, dont 97,9 % sont des membres de l'ACESI. En moyenne, 80,6 % des écoles ont répondu aux questions portant sur les effectifs professoraux. Consultez les détails dans les tableaux à compter de la page 24 pour y trouver davantage de renseignements sur les données omises ou inutilisables.

Des périodes, des méthodologies de collecte différentes et la sous-déclaration d'un faible pourcentage d'écoles peuvent produire des divergences entre les statistiques des gouvernements et des organismes de réglementation provinciaux ou territoriaux et les données de *l'Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières*.

Les tableaux suivants représentent les données produites par chacune des écoles participantes et n'incluent pas les données provenant d'autres sources. L'ACESI n'est pas responsable des erreurs commises dans les données produites par les écoles.

Remarque : Pour s'assurer d'avoir un rapport clair, les données de l'OIIQ seront utilisées pour l'admission et les diplômés pour les programmes menant à l'admission à la profession (PAP) pour toutes les sections du présent rapport.

Auparavant, les données de l'OIIQ étaient limitées à la section «Principaux constats des programmes».

Il importe de lire les remarques jointes à chaque tableau, ainsi que la section « Notes sur la méthodologie » qui contient des renseignements pertinents à tous les tableaux et qui se trouve à la page 55. L'Annexe présente la méthodologie complète de l'enquête et la liste de définitions.

Tableau 1 Programmes d'enseignement selon la province ou le territoire – Écoles offrant des programmes de diplôme, de baccalauréat et d'études supérieures en 2015-2016 selon la catégorie de programme

Les partenariats des programmes de collaboration menant au baccalauréat sont indiqués en retrait sous l'établissement qui attribue le diplôme.

	Diplôme	Bacc.	Post inf. aut.	Maîtrise	Doctorat	IP
Terre-Neuve-et-Labrador						
Memorial University of Newfoundland		✓	✓	✓	✓	✓
Centre for Nursing Studies		✓				
Western Regional School of Nursing		✓				
Île-du-Prince-Édouard						
University of Prince Edward Island		✓		✓		✓
Nouvelle-Écosse						
Cape Breton University		✓				
Dalhousie University		✓		✓	✓	✓
St. Francis Xavier University		✓	✓			
Nouveau-Brunswick						
Université de Moncton		✓	✓	✓		✓
University of New Brunswick		✓		✓		✓
Québec						
Abitibi-Témiscamingue, CEGEP	✓					
Alma, CEGEP	✓					
André-Laurendeau, CEGEP	✓					
Baie-Comeau, CEGEP	✓					
Beauce Appalaches, CEGEP	✓					
Bois-de-Boulogne, CEGEP	✓					
Champlain, CEGEP	✓					
Chicoutimi, CEGEP	✓					
Dawson, CEGEP	✓					
Drummondville, CEGEP	✓					
Édouard-Montpetit, CEGEP	✓					
François-Xavier-Garneau, CEGEP	✓					
Gaspésie, CEGEP	✓					
Granby Haute-Yamaska, CEGEP	✓					
Heritage, CEGEP	✓					
John-Abbott, CEGEP	✓					
Jonquière, CEGEP	✓					
La Pocatière, CEGEP	✓					
Lévis-Lauzon, CEGEP	✓					
Limoilou, CEGEP	✓					
Maisonnette, CEGEP	✓					
Matane, CEGEP	✓					
McGill University / Université McGill		✓	✓	✓	✓	✓
Montmorency, CEGEP	✓					

	Diplôme	Bacc.	Post inf. aut.	Maîtrise	Doctorat	IP
Outaouais, CEGEP	✓					
Régional de Lanaudière, CEGEP	✓					
Rimouski, CEGEP	✓					
Rivière-du-Loup, CEGEP	✓					
Sainte-Foy, CEGEP	✓					
Saint-Félicien, CEGEP	✓					
Saint-Hyacinthe, CEGEP	✓					
Saint-Jean-sur-Richelieu, CEGEP	✓					
Saint-Jérôme, CEGEP	✓					
Saint-Laurent, CEGEP	✓					
Sept-Îles, CEGEP	✓					
Shawinigan, CEGEP	✓					
Sherbrooke, CEGEP	✓					
Sorel-Tracy, CEGEP	✓					
Thetford, CEGEP	✓					
Trois-Rivières, CEGEP	✓					
Université Laval		✓	✓	✓	✓	✓
Université de Montréal		✓	✓	✓	✓	✓
Université de Sherbrooke		✓	✓	✓	✓	✓
Université du Québec à Chicoutimi		✓	✓	✓		
Université du Québec à Rimouski			✓	✓		
Université du Québec à Trois Rivières		✓	✓	✓		
Université du Québec en Abitibi- Témiscamingue			✓			
Université du Québec en Outaouais	✓	✓	✓	✓		
Valleyfield, CEGEP	✓					
Vanier, CEGEP	✓					
Victoriaville, CEGEP	✓					
Ontario						
Brock University		✓				
Loyalist College		✓				
Humber College (partenariat avec l'U du N.-B.)		✓				
Lakehead University		✓		✓		✓
Confederation College		✓				
Laurentian University / Université Laurentienne		✓	✓	✓		✓
Cambrian College		✓				
Collège Boréal		✓				
Northern College		✓				
St. Lawrence College		✓				
Sault College		✓				
McMaster University		✓		✓	✓	✓
Conestoga College		✓				
Mohawk College		✓				
Nipissing University		✓				
Canadore College		✓				
Queen's University		✓		✓	✓	✓
Ryerson University		✓	✓	✓		✓

	Diplôme	Bacc.	Post inf. aut.	Maitrise	Doctorat	IP
Centennial College		✓				
George Brown College		✓				
Trent University		✓				
Fleming College		✓				
University of Ontario Institute of Technology		✓				
Durham College		✓				
Georgian College		✓				
University of Ottawa / Université d'Ottawa		✓	✓	✓	✓	✓
Algonquin		✓				
Cité Collégiale, La		✓				
University of Toronto		✓		✓	✓	✓
University of Western Ontario		✓		✓	✓	✓
Fanshawe College		✓				
University of Windsor		✓		✓		✓
Lambton College		✓				
St. Clair College		✓				
York University, Atkinson College		✓		✓		✓
Georgian College		✓				
Seneca College		✓				
Manitoba						
Brandon University		✓				
Collège Universitaire de Saint-Boniface		✓				
Red River College		✓				
University of Manitoba		✓	✓	✓	✓	✓
University College of the North		✓				
Saskatchewan						
University of Saskatchewan		✓		✓	✓	✓
University of Regina		✓				✓
Saskatchewan Polytechnic (auparavant Saskatchewan Institute of Applied Sciences and Technology)		✓				
Alberta						
Athabasca University		✓	✓	✓		✓
MacEwan University		✓				
Mount Royal University		✓				
University of Alberta		✓		✓	✓	✓
Grande Prairie College		✓				
Keyano College		✓				
Red Deer College		✓				
University of Calgary		✓		✓	✓	✓
Medicine Hat College		✓				
University of Lethbridge		✓		✓		
Lethbridge College		✓				
Colombie-Britannique						
British Columbia Institute of Technology		✓				

	Diplôme	Bacc.	Post inf. aut.	Maîtrise	Doctorat	IP
Douglas College		✓				
Kwantlen University-College		✓	✓			
Langara Community College		✓				
Thompson Rivers University		✓	✓			
Trinity Western University		✓		✓		
University College of the Fraser Valley		✓				
University of British Columbia		✓		✓	✓	✓
University of British Columbia – Okanagan		✓	✓	✓		
Okanagan College		✓				
University of Northern British Columbia		✓	✓	✓		✓
College of New Caledonia		✓				
Northwest Community College		✓				
University of Victoria		✓	✓	✓	✓	✓
Camosun College		✓				
College of the Rockies		✓				
Selkirk College		✓				
Vancouver Community College		✓				
Vancouver Island University		✓				
North Island College		✓				
Territoires du Nord-Ouest						
Aurora College(a fait équipe avec University of Victoria pour le baccalauréat)		✓				
Nunavut						
Nunavut Arctic College (a fait équipe avec Dalhousie University)		✓				
Yukon : aucun programme.						
Total pour le CANADA	43	94	22	34	17	28

Remarques

Dans ce tableau, « Bacc. » s’entend des programmes menant au baccalauréat de base.
Consulter l’Annexe pour plus de détails sur la méthodologie.

Tableau 2 Admissions, inscriptions et diplômées, selon le type de programme, 2015-2016

Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire.

Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile.

	CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
DIPLÔME														
Admissions	4 323	...	...	...	...	4 323	...	...	...	...	...	...	...	...
Inscriptions	7 418	...	...	...	...	7 418	...	...	...	...	...	...	...	...
Diplômés 2016	2 747	...	...	...	...	2 747	...	...	...	...	...	...	...	...
Diplômés 2016 en pourcentage du total	100	...	...	...	...	100	...	...	...	...	...	...	...	...
PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT														
Admissions	11 921	285	75	505	223	752	5 137	706	734	1 927	1 553	21	*	...
Inscriptions	42 378	978	268	1 548	861	2 119	18 621	1 950	2 232	7 726	5 990	63	22	...
Diplômés 2016	9 737	228	64	400	260	572	4 127	471	508	1 609	1 481	11	6	...
Diplômés 2016 en pourcentage du total	100	2,3	0,7	4,1	2,7	5,9	42,4	4,8	5,2	16,5	15,2	0,1	0,1	...
PROGRAMMES BACCALAURÉAT POST-DIPLÔME														
Admissions	1 743	...	...	78	...	1 060	302	...	...	221	82	...	...	...
Inscriptions	7 668	27	...	323	*	4 931	789	48	...	1 265	284	...	...	...
Diplômés 2016	1 777	18	...	45	*	1 266	214	19	...	106	108	...	...	...
Diplômés 2016 en pourcentage du total	100	1,0	...	2,5	0,1	71,2	12,0	1,1	...	6,0	6,1	...	...	...
PROGRAMMES DE MAÎTRISE														
Admissions	1 037	19	7	9	*	217	278	26	25	347	105	...	...	...
Inscriptions	3 080	92	16	21	46	556	784	83	80	1,045	357	...	...	...
Diplômés 2016	678	28	*	7	7	113	222	11	25	161	102	...	...	...
Diplômés 2016 en pourcentage du total	100	4,1	0,3	1,0	1,0	16,7	32,7	1,6	3,7	23,7	15,0	...	...	...
PROGRAMMES DE DOCTORAT														
Admissions	86	*	...	...	...	18	31	*	5	23	*	...	...	...
Inscriptions	456	7	...	7	...	96	144	15	21	102	64	...	...	...
Diplômés 2016	60	...	...	*	...	14	17	...	*	14	8	...	...	...
Diplômés 2016 en pourcentage du total	100	...	...	6,7	...	23,3	28,3	...	5,0	23,3	13,3	...	...	...
PROGRAMME DE FORMATION D'IP														
Admissions	699	15	*	10	12	77	263	15	43	228	32	...	...	...
Inscriptions	1 794	51	16	40	33	145	594	35	102	706	72	...	...	...
Diplômés 2016	520	11	*	19	14	46	246	16	31	102	31	...	...	...
Diplômés 2016 en pourcentage du total	100	2,1	0,8	3,7	2,7	8,8	47,3	3,1	6,0	19,6	6,0	...	...	...

Remarques

- L'OIIQ a rapporté pour 2015-2016 : 4 323 étudiantes admises à un programme menant à un diplôme et 752 à des programmes de baccalauréat; 2 747 étudiantes ont terminé un programme de diplôme et 572 un programme de baccalauréat. Les données sur l'inscription n'ont pas été déclarées.
- De 2013-2014, les données OIIQ a été utilisé pour tous admission Québec et le nombre de diplômés pour assurer une image complète et exacte.
- Les données d'inscriptions sont soumettre par les écoles directement.
- Les totaux peuvent ne pas atteindre 100 % en raison de l'arrondissement des nombres.

Résumé des données omises et inutilisables :

Québec

Diplôme	Données sur l'admission de 19 écoles
Baccalauréat	Données sur les inscriptions d'une école
Baccalauréat post-diplôme	Données sur les inscriptions d'une école
Maîtrise	Données sur les inscriptions d'une école

Ontario

Baccalauréat	Données sur l'admission d'une école; données sur les inscriptions d'une école; données sur les diplômés d'une école
--------------	---

Symboles

..	Nombre non disponible
...	Nombre non approprié ou sans objet
*	Valeur supprimée conformément à la politique de l'ACESI sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4
**	Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

Tableau 3 : Programmes menant à un diplôme – Admissions, inscriptions et diplômées, 2011-2016

Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire.

Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile.

	CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
ADMISSIONS														
2011-2012	4,590	...	...	...	...	4,579	...	11	...	...	...	..	...	...
2012-2013	4,609	...	...	...	...	4,609	...	...	...	...	...	...	...	...
2013-2014	4,580	...	...	...	...	4,580	...	...	...	...	...	...	...	...
2014-2015	4,299	...	...	...	...	4,299	...	...	...	...	...	...	...	...
2015-2016	4,323	...	...	...	...	4,323	...	...	...	...	...	...	...	...
INSCRIPTIONS														
2011-2012	6,334	...	...	...	...	6,207	...	127	...	...	...	..	...	...
2012-2013	6,645	...	...	...	...	6,618	...	27	...	...	...	..	...	...
2013-2014	5,430	...	...	...	...	5,430	...	...	...	...	...	...	...	...
2014-2015	7,504	...	...	...	...	7,504	...	...	...	...	...	...	...	...
2015-2016	7,418	...	...	...	...	7,418	...	...	...	...	...	...	...	...
DIPLÔMÉS														
2012	2,477	...	...	...	...	2,448	...	29	...	...	...	..	...	...
2013	2,732	...	...	...	...	2,708	...	24	...	...	...	..	...	...
2014	2,752	...	...	...	...	2,752	...	...	...	...	...	...	...	...
2015	2,735	...	...	...	...	2,735	...	...	...	...	...	...	...	...
2016	2,747	...	...	...	...	2,747	...	...	...	...	...	...	...	...

Remarques

Résumé des données omises et inutilisables :

2011-2012 : Toutes les données utilisables

2012-2013 : Toutes les données utilisables

2013-2014 : Données sur l'admission de 13 écoles au Québec

2014-2015 : Données sur l'admission de 16 écoles au Québec

2015-2016 : Données sur l'admission de 19 écoles au Québec

L'OIIQ indique les informations suivantes sur les programmes menant à un diplôme au Québec :

2011-2012 : 4 579 étudiantes ont été admises à des programmes menant à un diplôme, et 2 448 étudiantes ont obtenu un diplôme. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.

2012-2013 : 4 609 étudiantes ont été admises à des programmes menant à un diplôme, et 2 448 étudiantes ont obtenu un diplôme. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.

2013-2014 : 4 580 étudiantes ont été admises à des programmes menant à un diplôme, et 2 752 étudiantes ont obtenu un diplôme. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.

2014-2015 : 4 299 étudiantes ont été admises à des programmes menant à un diplôme, et 2 735 étudiantes ont obtenu un diplôme. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.

2015-2016 : 4 323 étudiantes ont été admises à des programmes menant à un diplôme, et 2 747 étudiantes ont obtenu un diplôme. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.

Symboles

.. Nombre non disponible

... Nombre non approprié ou sans objet

* Valeur supprimée conformément à la politique de l'ACESI sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4

** Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

Tableau 4 Programmes de baccalauréat – Admissions, inscriptions et diplômées, 2011-2016

Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire. Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile.

CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT	
ADMISSIONS														
2011-2012	10,564	292	62	499	410	744	4,170	351	399	2,235	1,352	32	18	...
2012-2013	10,343	290	75	481	205	692	4,017	460	225	2,572	1,285	26	14	...
2013-2014	11,194	271	79	434	259	775	4,343	503	575	2,424	1,497	27	7	...
2014-2015	11,931	290	90	477	139	756	5,477	494	699	2,004	1,471	29	5	...
2015-2016	11,921	285	75	505	223	752	5,137	706	734	1,927	1,553	21	*	...
INSCRIPTIONS														
2011-2012	37,345	1,029	242	1,498	1,466	1,849	14,812	1,654	1,797	7,138	5,745	93	22	...
2012-2013	36,566	956	254	1,557	934	1,786	14,254	1,724	1,799	7,389	5,787	99	27	...
2013-2014	39,112	1,048	259	1,583	1,157	2,041	15,829	1,638	2,130	7,378	5,955	70	24	...
2014-2015	42,810	995	260	1,640	931	2,008	19,203	1,707	2,603	7,544	5,827	68	24	...
2015-2016	42,378	978	268	1,548	861	2,119	18,621	1,950	2,232	7,726	5,990	63	22	...
DIPLÔMÉS														
2012	9,273	253	84	325	344	357	3,941	322	409	1,689	1,534	13	*	...
2013	8,951	237	61	366	235	376	3,992	468	407	1,465	1,312	26	6	...
2014	9,202	250	73	370	256	530	4,038	437	446	1,383	1,404	13	*	...
2015	9,844	247	63	391	268	562	4,141	470	590	1,741	1,352	16	*	...
2016	9,737	228	64	400	260	572	4,127	471	508	1,609	1,481	11	6	...

Remarque : Les données sur l'admission de Colombie-Britannique de 2014–2015 ont été révisées en se basant sur des corrections fournies par les écoles (1 711 à 1 741). Les données de diplômés d'Alberta de 2015 ont été révisées en se basant sur des corrections fournies par les écoles (1 316 à 1 471).

Symboles

- .. Nombre non disponible
- ... Nombre non approprié ou sans objet
- * Valeur supprimée conformément à la politique de l'ACESI sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4
- ** Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

Remarques

Résumé des données omises et inutilisables :

- 2011-2012 : Données sur l'admission d'une école en Colombie-Britannique, deux écoles en Ontario, une école au Manitoba. Données sur les inscriptions d'une école en Colombie-Britannique.
- 2012-2013 : Données sur l'admission de cinq écoles en Ontario, une école au Québec, une école en Alberta, une école en Saskatchewan et une école au Manitoba.
Données sur les inscriptions d'une école en Ontario, une école au Québec et une école en Saskatchewan.
Données sur les diplômés de cinq écoles en Ontario, d'une école au Québec et d'une école en Saskatchewan.
- 2013-2014 : Données sur l'admission d'une école au Québec, trois écoles en Ontario et une école au Manitoba.
Données sur les inscriptions d'une école au Québec trois écoles en Ontario et une école au Manitoba.
Données sur les diplômés d'une école au Québec trois écoles en Ontario et une école au Manitoba.
- 2014-2015 : Données sur l'admission de deux écoles au Québec, deux écoles en Ontario et une école en Alberta.
Données sur les inscriptions de deux écoles au Québec, deux écoles en Ontario et une école en Alberta.
Données sur les diplômés de deux écoles au Québec deux écoles en Ontario et une école en Alberta.
- 2015-2016 : Données sur l'admission d'une école au Québec et une école en Ontario.
Données sur les inscriptions d'une école au Québec et une école en Ontario.
Données sur les diplômés d'une école au Québec et une école en Ontario.

L'OIIQ a fourni les renseignements suivants sur les programmes de diplôme au Québec :

- 2011-2012 : 718 étudiants ont été admises au baccalauréat, et 400 étudiantes ont obtenu leur baccalauréat. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.
- 2012-2013 : 708 étudiants ont été admises au baccalauréat, et 400 étudiantes ont obtenu leur baccalauréat. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.
- 2013-2014 : 775 étudiants ont été admises au baccalauréat, et 578 étudiantes ont obtenu leur baccalauréat. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.
- 2014-2015 : 756 étudiants ont été admises au baccalauréat, et 562 étudiantes ont obtenu leur baccalauréat. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.
- 2015-2016 : 752 étudiants ont été admises au baccalauréat, et 572 étudiantes ont obtenu leur baccalauréat. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.

Tableau 5 Programmes de baccalauréat pour infirmières déjà autorisées ou immatriculées – Admissions, inscriptions et diplômées, 2011-2016

Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire. Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile.

	CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
ADMISSIONS														
2011-2012	2,269	54	...	77	*	1,198	367	..	...	388	185	...	...	...
2012-2013	2,202	32	...	73	...	896	382	..	52	487	280	...	...	...
2013-2014	2,749	7	...	68	...	1,654	329	...	...	432	259	...	...	...
2014-2015	2,167	10	...	83	...	1,385	254	...	...	188	247	...	...	...
2015-2016	1,743	...	...	78	...	1,060	302	...	...	221	82	...	...	...
INSCRIPTIONS														
2011-2012	6,596	188	...	347	69	2,827	1,136	117	23	1,529	360	...	...	...
2012-2013	6,659	115	...	332	21	2,979	987	89	136	1,505	495	...	...	...
2013-2014	7,514	47	...	304	18	4,354	862	86	6	1,351	486	...	...	...
2014-2015	7,416	40	...	319	13	4,400	1,001	60	...	1,239	344	...	...	...
2015-2016	7,668	27	...	323	*	4,931	789	48	...	1,265	284	...	...	...
DRIPLÔMÉS														
2012	1,474	13	...	45	38	636	410	35	19	160	118	...	...	...
2013	1,297	13	...	57	6	548	339	35	10	151	138	...	...	...
2014	1,621	8	...	40	*	993	312	25	*	110	126	...	...	...
2015	1,732	10	...	36	6	1,108	277	27	*	114	152	...	...	...
2016	1,777	18	...	45	*	1,266	214	19	...	106	108	...	...	...

Remarques

Résumé des données omises et inutilisables :

- 2011-2012 : Données sur l'admission de cinq écoles en Colombie-Britannique, d'une école au Manitoba, de trois écoles en Ontario, d'une école au Nouveau-Brunswick et d'une école au Saskatchewan.
- Données sur l'inscription de deux écoles en Colombie-Britannique, d'une école au Nouveau-Brunswick, de trois écoles en Ontario et d'une école au Saskatchewan.
- Données sur les diplômés de deux écoles en Colombie-Britannique, d'une école au Saskatchewan et d'une école au Nouveau-Brunswick.
- 2012-2013 : Données sur l'admission de deux écoles en Colombie-Britannique, deux écoles en Ontario et deux écoles en Alberta.
- Données sur l'inscription de deux écoles en Saskatchewan.
- Données sur les diplômés d'une école en Alberta.
- 2013-2014 : Données sur l'admission d'une école au Québec, deux écoles en Ontario et deux écoles en Colombie-Britannique.
- Données sur l'inscription d'une école au Québec, deux écoles en Ontario et deux écoles en Colombie-Britannique.
- Données sur les diplômés d'une école au Québec, deux écoles en Ontario et deux écoles en Colombie-Britannique.
- 2014-2015 : Données sur l'admission de trois écoles au Québec, et une école en Ontario.
- Données sur l'inscription de trois écoles au Québec, et une école en Ontario.
- Données sur les diplômés de trois écoles au Québec, et une école en Ontario.
- 2015-2016 : Données sur l'admission d'une école au Québec.
- Données sur les inscriptions d'une école au Québec.
- Données sur les diplômés d'une école au Québec.

Symboles

- .. Nombre non disponible
- ... Nombre non approprié ou sans objet
- * Valeur supprimée conformément à la politique de l'ACESI sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4
- ** Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

Tableau 6 Programmes de maîtrise – Admissions, inscriptions et diplômées, 2010-2015

Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire. Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile.

	CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
ADMISSIONS														
2011-2012	919	22	...	14	8	155	374	...	14	221	101	...	...	...
2012-2013	775	23	*	...	23	127	270	7	16	214	85	7	...	...
2013-2014	922	20	5	6	8	195	289	19	21	265	94	...	...	...
2014-2015	1,002	20	*	23	19	220	324	22	20	265	87	...	...	...
2015-2016	1,037	19	7	9	*	217	278	26	25	347	105	...	...	...
INSCRIPTIONS														
2011-2012	2,776	95	6	48	60	424	846	59	38	829	371	...	...	...
2012-2013	2,607	76	6	46	57	354	778	103	45	774	361	7	...	...
2013-2014	2,929	96	9	31	49	568	763	113	56	863	381	...	...	...
2014-2015	2,888	88	11	61	56	539	779	77	45	901	328	*	...	...
2015-2016	3,080	92	16	21	46	556	784	83	80	1,045	357	...	...	...
DIPLÔMÉS														
2012	696	10	6	9	12	104	311	11	20	141	72	...	...	...
2013	619	15	...	22	10	80	283	18	17	101	73	...	...	...
2014	611	17	...	12	6	81	255	11	14	139	76	...	...	...
2015	685	18	*	13	9	101	260	12	5	162	101	*	...	...
2016	678	28	*	7	7	113	222	11	25	161	102	...	...	...

Remarques

Résumé des données omises et inutilisables :

- 2011-2012 : Données sur les admissions de deux écoles en Colombie-Britannique, d'une école au Manitoba et de deux écoles au Québec.
Données sur les inscriptions d'une école au Québec.
Données sur les diplômés d'une école au Québec.
- 2012-2013 : Données sur les admissions d'une école au Québec et une école en Colombie-Britannique.
Données sur les admissions d'une école au Québec et une école en Colombie-Britannique.
Données sur les diplômés d'une école au Québec et une école en Colombie-Britannique.
- 2013-2014 : Données sur les admissions d'une école au Québec.
Données sur les admissions d'une école au Québec.
Données sur les diplômés d'une école au Québec.
- 2014-2015 : Données sur l'admission de deux écoles au Québec.
Données sur les inscriptions de deux écoles au Québec.
Données sur les diplômés de deux écoles au Québec.
- 2015-2016 : Données sur l'admission d'une école au Québec.
Données sur les inscriptions d'une école au Québec.
Données sur les diplômés d'une école au Québec.

Symboles

- .. Nombre non disponible
- ... Nombre non approprié ou sans objet
- * Valeur supprimée conformément à la politique de l'ACESI sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4
- ** Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

Tableau 7 Programmes de doctorat – Admissions, inscriptions et diplômées, 2011-2016

Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire. Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile.

	CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
ADMISSIONS														
2011-2012	84	...	...	...	...	19	30	...	*	15	16	...	...	...
2012-2013	73	...	...	...	...	14	33	...	*	14	8	...	...	...
2013-2014	87	...	...	...	...	30	23	*	*	19	9	...	...	...
2014-2015	75	...	...	*	...	20	24	...	*	20	6	...	...	...
2015-2016	86	*	...	...	...	18	31	*	5	23	*	...	...	...
INSCRIPTIONS														
2011-2012	447	...	...	18	...	92	155	...	9	101	72	...	...	...
2012-2013	445	...	...	16	...	88	171	6	14	91	59	...	...	...
2013-2014	398	*	...	11	...	114	104	10	14	94	48	...	...	...
2014-2015	455	*	...	10	...	100	151	9	14	102	66	...	...	...
2015-2016	456	7	...	7	...	96	144	15	21	102	64	...	...	...
DIPLÔMÉS														
2012	66	...	...	*	...	11	25	...	9	14	6	...	...	...
2013	61	...	...	*	...	10	26	...	...	11	10	...	...	...
2014	58	...	...	*	...	14	21	...	*	13	6	...	...	...
2015	66	...	...	*	...	11	27	...	...	17	8	...	...	...
2016	60	...	...	*	...	14	17	...	*	14	8	...	...	...

Remarques

Résumé des données omises et inutilisables :

- 2011-2012 : Données sur les admissions d'une école au Québec.
Données sur les inscriptions d'une école au Québec.
Données sur les diplômés d'une école au Québec.
- 2012-2013 : Données sur les admissions d'une école au Manitoba.
Données sur les diplômés d'une école en Saskatchewan.
- 2013-2014 : Données sur les admissions d'une école au Québec.
Données sur les inscriptions d'une école au Québec.
Données sur les diplômés d'une école au Québec et une école en Manitoba.
- 2014-2015 : Toutes les données utilisables.
- 2015-2016 : Toutes les données utilisables.

Symboles

- .. Nombre non disponible
- ... Nombre non approprié ou sans objet
- * Valeur supprimée conformément à la politique de l'ACESI sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4
- ** Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

Tableau 8 Programmes de formation d'infirmières praticiennes – Admissions, inscriptions et diplômées, 2010-2015

Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire. Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile.

	CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
ADMISSIONS														
2011-2012	300	...	...	14	16	20	177	...	22	25	26	4	...	...
2012-2013	514	6	...	20	6	44	214	...	33	164	27	...	...	...
2013-2014	577	16	*	16	12	54	252	...	30	165	29	...	...	...
2014-2015	757	*	...	10	0	53	279	19	41	331	30	...	...	...
2015-2016	699	15	*	10	12	77	263	15	43	228	32	...	...	...
INSCRIPTIONS														
2011-2012	999	11	...	47	57	32	387	23	61	280	94	7	...	...
2012-2013	1,216	25	...	90	27	107	385	...	67	453	62	...	...	...
2013-2014	1,487	35	*	42	36	143	503	...	71	540	114	...	...	...
2014-2015	1,676	5	*	41	13	110	596	30	81	695	102	*	...	...
2015-2016	1,794	51	16	40	33	145	594	35	102	706	72	0	...	...
DIPLÔMÉS														
2012	394	5	...	16	14	47	197	7	9	71	24	*	...	...
2013	373	6	...	15	*	59	185	...	18	53	33	...	...	...
2014	449	8	...	12	*	52	239	...	13	91	31	...	...	...
2015	551	5	*	16	11	76	273	11	20	97	36	*	...	...
2016	520	11	*	19	14	46	246	16	31	102	31	0	...	...

Remarque : Les données de Québec de 2012 et 2013 ont été révisées en se basant sur des corrections fournies par l'OIIQ (15 à 47 en 2012 et 41 à 59 en 2013).

Remarques

Résumé des données omises et inutilisables :

2011-2012 : Données sur les admissions d'une école en Colombie-Britannique, une école en Alberta, une école au Manitoba, une école en Ontario et de deux écoles en Nouvelle-Écosse.

Données sur les inscriptions d'une école en Colombie-Britannique et une école en Nouvelle-Écosse.

Données sur les diplômés d'une école en Nouvelle-Écosse.

2012-2013 : Données sur les admissions d'une école au Manitoba et une école en Colombie-Britannique.

Données sur les inscriptions d'une école en Colombie-Britannique.

2013-2014 : Données sur les admissions d'une école de Terre-Neuve-et-Labrador et une école en Manitoba.

Données sur les inscriptions d'une école de Terre-Neuve-et-Labrador.

Données sur les diplômés d'une école de Terre-Neuve-et-Labrador et une école au Nouveau-Brunswick.

2014-2015 : Toutes les données utilisables.

2015-2016 : Toutes les données utilisables.

Symboles

.. Nombre non disponible

... Nombre non approprié ou sans objet

* Valeur supprimée conformément à la politique de l'ACESI sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4

** Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

Tableau 9 Cohortes d'âge des effectifs professoraux en sciences infirmières, 2016

	2016
Cohortes d'âge	
< 35	107
35 à 39	192
40 à 44	227
45 à 49	293
50 à 54	339
55 à 59	333
60 +	417
Total	1 908

Remarques

Le taux de réponse à cette question s'est établi à 77,9 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- une école en Terre-Neuve-et-Labrador
- une école au Québec
- dix écoles en Ontario
- une école en Manitoba
- trois écoles en Alberta
- quatre écoles en Colombie-Britannique
- une école en Nunavut

Le total des effectifs professoraux permanents à temps plein indiqué dans ce tableau (1 908) est moins élevé que le total indiqué au Tableau 10 (4 823), car les résultats selon la cohorte d'âge n'étaient pas disponibles pour tous les effectifs professoraux.

Tableau 10 Effectifs professoraux à temps plein, 2015

STATUT D'EMPLOI DES EFFECTIFS PROFESSORAUX	CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
Permanent temps plein	2,680	82	13	54	53	767	572	105	167	327	526	12	*	...
Contractuel temps plein	2,143	18	...	32	14	1,184	344	151	61	270	69	...	...	...
Total	4,823	100	13	86	67	1,951	916	256	228	597	595	12	*	...

Remarques

Le taux de réponse à cette question s'est établi à 79,6 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- dix-neuf écoles au Québec
- sept écoles en Ontario
- deux écoles en Alberta
- une école en Colombie-Britannique

Le total des effectifs professoraux permanents à temps plein indiqué dans ce tableau (4 823) est plus élevé que le total (1 902) indiqué au Tableau 9, car les résultats selon les cohortes d'âge n'étaient pas disponibles pour tous les effectifs professoraux.

Symboles

- .. Nombre non disponible
- ... Nombre non approprié ou sans objet
- * Valeur supprimée conformément à la politique de l'ACESI sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4
- ** Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

Tableau 11 Perfectionnement en cours – Effectifs professoraux à temps plein, 2016

TITRE	CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
Baccalauréat, sciences infirmières	*	...	...	...	...	...	...	*	...	*	...	...	...	...
Baccalauréat, autre	*	...	...	...	...	...	*	...	...	...	...	...	...	...
Maîtrise, sciences infirmières	66	...	...	...	*	*	*	*	13	20	22	*	...	...
Maîtrise, autre	26	...	...	...	...	...	*	7	8	*	6	...	...	...
Doctorat, sciences infirmières	78	*	*	*	*	14	25	*	*	16	8	...	...	...
Doctorat, autre	67	*	...	...	6	7	18	...	11	9	11	...	...	...
Études postdoctorales, sciences infirmières	*	...	...	*	*	*	...	...	...	...	*	...	...	...
Études postdoctorales, autre	*	...	...	...	*	...	...	...	...	...	*	...	...	...
Infirmière praticienne, niveau non indiqué	*	...	...	*	...	...	...	...	...	*	...	...	...	...
Infirmière praticienne, maîtrise	*	...	...	...	...	...	...	...	...	*	...	...	...	...
Infirmière praticienne niveau postmaîtrise	*	...	...	...	...	...	...	...	...	*	...	...	...	...
Total	254	8	*	*	11	24	50	15	33	55	50	*	...	...

Remarques

Le taux de réponse à cette question s'est établi à 83,2 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- une école au Québec
- dix écoles en Ontario
- une école en Manitoba
- deux écoles en Alberta
- deux écoles en Colombie-Britannique

Symboles

.. Nombre non disponible

... Nombre non approprié ou sans objet

* Valeur supprimée conformément à la politique de l'ACESI sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4

Tableau 12 Postes à temps plein déclarés comblés, 2016 et postes pour effectifs professoraux à temps plein dont la dotation a été déclarée et approuvée, 2017

	CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
Postes comblés en 2016	247	2	0	15	4	25	23	38	19	72	36	13	0	...
Postes à combler en 2017	259	5	2	11	10	30	38	35	13	78	23	14	0	...
Total	506	7	2	26	14	55	61	73	32	150	59	27	0	...

Remarques

Le taux de réponse à cette question s'est établi à 83,2 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- une école au Québec
- dix écoles en Ontario
- une école en Manitoba
- deux écoles en Alberta
- deux écoles en Colombie-Britannique

La suppression des valeurs ne s'applique pas à ces résultats.

Symboles

- .. Nombre non disponible
- ... Nombre non approprié ou sans objet

Tableau 13 Postes d'effectifs professoraux à temps plein, approuvés et non-comblés, 2016

	CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
Temps plein permanent	46	1	0	0	1	3	6	2	9	19	5	0	0	...
Temps plein contractuel	11	0	0	0	0	0	0	2	0	9	0	0	0	...
Total	57	1	0	0	1	3	6	4	9	28	5	0	0	...

Remarques

Le taux de réponse à cette question s'est établi à 83,2 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- une école au Québec
- dix écoles en Ontario
- une école en Manitoba
- deux écoles en Alberta
- deux écoles en Colombie-Britannique

La suppression des valeurs ne s'applique pas à ces résultats.

Symboles

.. Nombre non disponible

... Nombre non approprié ou sans objet

Tableau 14 Contrats d'effectifs professoraux à temps partiel, 2016

CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
9,062	101	1	220	55	2,616	4,222	137	429	830	449	2	0	...

Remarques

Le taux de réponse à cette question s'est établi à 79,6 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- dix-neuf écoles au Québec
- sept écoles en Ontario
- une école en Manitoba
- deux écoles en Alberta
- une école en Colombie-Britannique

La suppression des valeurs ne s'applique pas à ces résultats.

Symboles

.. Nombre non disponible

... Nombre non approprié ou sans objet

* Valeur supprimée conformément à la politique de l'ACESI sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4

Tableau 15 Effectifs professoraux permanents à temps plein en congé, 2016

CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
183	3	1	10	7	27	35	9	13	26	51	1	0	...

Remarques

Le taux de réponse à cette question s'est établi à 83,2 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- une école au Québec
- dix écoles en Ontario
- une école en Manitoba
- deux écoles en Alberta
- deux écoles en Colombie-Britannique

La suppression des valeurs ne s'applique pas à ces résultats.

Symboles

.. Nombre non disponible

... Nombre non approprié ou sans objet

* Valeur supprimée conformément à la politique de l'ACESI sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4

Tableau 16 Catégories d'effectifs professoraux des écoles conférant des diplômes – Effectifs à temps plein, 2016

	CANAD A	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
EFFECTIFS PERMANENTS À TEMPS PLEIN														
Professeure titulaire	292	*	*	8	10	48	39	9	11	52	111	...	...	...
Professeure agrégée	393	6	*	27	9	74	129	15	6	68	55	...	...	...
Professeure adjointe	323	9	6	12	10	59	99	11	27	59	31	...	...	...
Infirmière enseignante	99	...	...	6	...	5	32	...	...	11	45	...	...	...
Instructrice (enseignement théorique) ou chargée de cours	92	0	...	...	...	...	15	8	...	18	51	...	...	...
Instructrice clinique	81	0	*	0	10	...	...	*	...	...	67	...	...	...
Instructrice en laboratoire de sciences infirmières	22	0	*	...	...	*	9	*	...	*	5	...	...	...
Assistante à l'enseignement	*	...	...	...	...	*	...	...	...	...	...	...	...	...
Technologue	5	...	...	...	...	...	*	...	...	*	*	...	...	...
Autre	137	...	*	...	...	14	21	...	...	37	64	...	...	...
Total	1 447	18	14	53	39	204	345	48	44	251	431	...	...	...
EFFECTIFS CONTRACTUELS À TEMPS PLEIN														
Professeure titulaire	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Professeure agrégée	16	...	...	*	...	*	8	...	...	5	...	...	...	...
Professeure adjointe	46	*	...	8	...	9	19	...	...	*	*	...	...	...
Infirmière enseignante	79	...	...	...	...	...	...	...	...	56	23	...	...	...
Instructrice (enseignement théorique) ou chargée de cours	137	7	...	8	*	...	67	22	7	...	23	...	...	...
Instructrice clinique	161	...	21	...	13	...	39	15	27	38	8	...	...	...
Instructrice en laboratoire de sciences infirmières	13	...	...	...	*	5	*	...	...	...	*	...	...	...
Assistante à l'enseignement	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Technologue	*	...	...	...	*	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Autre	93	...	...	...	*	34	*	*	...	46	8	...	...	...
Total	546	11	21	17	19	50	139	39	34	148	68	...	...	...

Remarques

Le taux de réponse à cette question s'est établi à 79,6 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- dix-neuf écoles au Québec
- sept écoles en Ontario
- une école en Manitoba
- deux écoles en Alberta
- une école en Colombie-Britannique

Symboles

.. Nombre non disponible

... Nombre non approprié ou sans objet

* Valeur supprimée conformément à la politique de l'ACESI sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4

** Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

Tableau 17 Catégories d'effectifs professoraux des écoles ne conférant pas de diplômes – Effectifs à temps plein, 2016

	CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
EFFECTIFS PERMANENTS À TEMPS PLEIN														
Professeure titulaire	911	...	...	...	*	563	214	...	93	20	19	...	...	...
Professeure agrégée	*	...	...	...	*	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Professeure adjointe	15	...	...	...	7	...	...	...	8	...	...	...	...	...
Infirmière enseignante	186	52	...	...	...	...	...	...	...	40	81	12	*	...
Instructrice (enseignement théorique) ou chargée de cours	58	...	...	...	...	...	...	42	...	16	...	...	...	...
Instructrice clinique	16	6	...	...	...	...	...	10	...	...	...	...	...	...
Instructrice en laboratoire de sciences infirmières	12	*	...	...	...	...	8	...	...	...	*	...	...	...
Assistante à l'enseignement	*	...	...	...	...	...	...	*	...	...	...	...	...	...
Technologue	*	...	...	...	...	...	*	*	...	...	...	...	...	...
Autre	24	*	...	...	...	...	*	13	...	5	...	...	...	...
Total	1 230	64	...	...	13	563	227	67	101	81	101	12	*	...
EFFECTIFS CONTRACTUELS À TEMPS PLEIN														
Professeure titulaire	42	...	...	...	...	13	19	5	...	*	*	...	...	...
Professeure agrégée	193	...	...	...	...	158	...	...	27	...	8	...	...	...
Professeure adjointe	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Infirmière enseignante	51	*	...	...	...	...	...	30	...	9	*	*	5	...
Instructrice (enseignement théorique) ou Chargée de cours	6	...	...	...	...	...	...	6	...	...	...	...	...	...
Instructrice clinique	78	11	...	...	12	...	...	55	...	...	...	...	...	...
Instructrice en laboratoire de sciences infirmières	5	*	...	...	*	...	...	*	...	...	...	...	...	...
Assistante à l'enseignement	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Technologue	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Autre	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Total	375	16	...	...	13	171	19	98	27	13	12	*	5	...

Remarques

Le taux de réponse à cette question s'est établi à 79,6 %

Résumé des données omises et inutilisables :

- dix-neuf écoles au Québec
- sept écoles en Ontario
- une école en Manitoba
- deux écoles en Alberta
- une école en Colombie-Britannique

Symboles

.. Nombre non disponible

... Nombre non approprié ou sans objet

* Valeur supprimée conformément à la politique de l'ACESI sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4

** Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

Tableau 18 Titre scolaire le plus élevé – Effectifs professoraux à temps plein, 2016

TITRE	CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
Diplôme, soins infirmiers	61	...	...	...	...	...	*	55	...	...	*	...	...	...
Diplôme, autre	12	...	...	...	*	...	*	6	...	...	*	...	...	...
Baccalauréat, sciences infirmières	414	9	14	*	20	*	14	90	27	128	98	*	*	...
Baccalauréat, autre	12	...	...	...	...	*	*	7	*	*	*	...	...	...
Maîtrise, sciences infirmières	1 101	63	10	30	28	71	256	44	106	203	281	7	*	...
Maîtrise, autre	294	5	...	*	*	18	77	22	34	41	88	...	*	...
Doctorat, sciences infirmières	481	11	6	24	14	51	174	29	30	79	61	*	*	...
Doctorat, autre	280	8	...	7	11	65	99	11	29	26	24	...	...	...
Études postdoctorales, sciences infirmières	60	...	...	5	*	22	17	...	*	10	*	...	...	...
Études postdoctorales, autre	67	...	...	5	...	30	12	...	...	9	11	...	...	...

Remarques

Le taux de réponses à cette question s'est établi à 83,2 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- une école au Québec
- dix écoles en Ontario
- une école en Manitoba
- deux écoles en Alberta
- deux écoles en Colombie-Britannique

Symboles

- .. Nombre non disponible
- ... Nombre non approprié ou sans objet
- * Valeur supprimée conformément à la politique de l'ACESI sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4
- ** Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

Tableau 19 Titre d'infirmière praticienne – Effectifs professoraux à temps plein, 2016

TITRE	CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
Infirmière praticienne, deuxième cycle	15	*	...	...	...	...	6	...	...	7	*	...	...	...
Infirmière praticienne, maîtrise	75	*	*	*	*	10	15	7	9	9	16	*	...	...
Infirmière praticienne, post maîtrise	23	*	...	...	*	...	9	...	*	5	*	...	...	...
Infirmière praticienne, postmaîtrise	*	*	...	*	...	...	...	...	...	*	...	...	...	...

Remarques

Le taux de réponses à cette question s'est établi à 83,2 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- une école au Québec
- dix écoles en Ontario
- une école en Manitoba
- deux écoles en Alberta
- deux écoles en Colombie-Britannique

Symboles

- .. Nombre non disponible
- ... Nombre non approprié ou sans objet
- * Valeur supprimée conformément à la politique de l'ACESI sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4
- ** Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

Notes sur la méthodologie – Tableaux de l'enquête

Classification des programmes de formation en sciences infirmières

Les programmes reçoivent un code de données normalisé, ce qui permet d'affecter les données sur la formation des infirmières autorisées à l'une des six catégories de programmes suivantes

Diplôme	Diplôme; option de sortie pour le diplôme, requalification pour infirmières auxiliaires non réglementées voulant devenir infirmières autorisées, requalification pour infirmières auxiliaires réglementées voulant devenir infirmières autorisées, programmes menant à un DEC
Baccalauréat	normal, général, en collaboration, intensif, accéléré, avancé, menant à l'obtention d'un second baccalauréat, comprimé, qualification pour infirmières auxiliaires réglementées voulant devenir infirmières autorisées et requalification pour infirmières auxiliaires non réglementées voulant obtenir le baccalauréat en sciences infirmières
Baccalauréat (programme professionnel)	Baccalauréat - programme professionnel pour infirmières déjà autorisées, DEC-BACC
Maîtrise	maîtrise en sciences infirmières, DESS
Doctorat	doctorat en sciences infirmières
Infirmière praticienne	Programmes de formation d'infirmières praticiennes (IP) intégrés à un programme menant à un diplôme, p. ex. M. Sc. inf. /IP*

*Des programmes de formation d'IP peuvent être combinés ou intégrés à des programmes de maîtrise. Les écoles peuvent choisir de produire ou non des données qui distinguent ces programmes intégrés de la formation de base à la maîtrise. Ainsi, lorsque les données sont soumises séparément, elles sont consignées dans le programme de formation d'IP.

Période de collecte

Les données sur le répertoire des programmes, sur les admissions et sur les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire. Les données de cette année portent sur l'année scolaire 2015-2016.

Les données sur les diplômées et les effectifs professoraux sont fondées sur l'année civile. Les données saisies cette année portent sur les diplômées de l'année civile 2016.

Terminologie de la collecte de données

Admissions : On calcule les admissions en totalisant le nombre d'étudiantes en sciences infirmières admises en première année du programme et le nombre de nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence admises dans n'importe quelle année du programme.

Les admissions comprennent les données recueillies à chacune des sessions d'admission tenues au cours d'une année scolaire.

On demande aux écoles de produire les données sur les admissions *après la date limite d'abandon des cours permise* par leur établissement.

Inscriptions : Les inscriptions désignent le nombre d'étudiantes inscrites dans chaque année du programme.

Les inscriptions comprennent les données recueillies à chacune des sessions d'admission tenues au cours d'une année scolaire.

On demande aux écoles de produire les résultats sur les inscriptions *après la date limite d'abandon des cours* permise par leur établissement.

Programmes menant à l'admission à la profession : Les « programmes menant à l'admission à la profession (PAP) » permettent aux diplômées de demander l'inscription, l'immatriculation ou l'autorisation.

Les programmes menant à l'admission à la profession comprennent les programmes menant à un diplôme, à un baccalauréat général et à la maîtrise

Diplômées : On calcule les résultats sur les diplômées en totalisant le nombre de diplômées formées par chaque établissement durant toute une année civile.

L'Annexe A contient la liste de définitions fournie à toutes les écoles.

Limites des données

Les données incluses dans les tableaux de l'enquête sont celles dont ont fait rapport les écoles qui ont répondu à l'enquête. La rubrique « Réponses à l'enquête » ci-dessous, présente des renseignements plus détaillés sur les taux de réponse annuels.

Des écoles fournissent parfois des données inutilisables ou ne fournissent pas les données demandées. Le résumé des données omises suit chaque tableau.

Partenariats hors province ou territoire

Les collèges et les universités peuvent établir des partenariats d'offre de programmes qui chevauchent des frontières provinciales ou territoriales. En 2007, le traitement des données sur les diplômées qui sont affectées par des partenariats offrant des programmes qui chevauchent les frontières provinciales ou territoriales a changé afin que les diplômées issues de ces partenariats soient indiquées selon leur province ou territoire d'origine. Les données sur les admissions et les inscriptions continuent à être enregistrées en fonction de qui, parmi les deux partenaires, est responsable de l'offre du programme. Le traitement des données sur les admissions et les inscriptions n'a pas changé. Les données historiques sur les diplômées ont été ajustées en conséquence. Pour plus d'information, consulter la Méthodologie de l'enquête.

Au cours de la période d'enquête de 2015-2016, il existait les partenariats suivants menant à un baccalauréat en collaboration hors province ou territoire : l'Aurora College (T. N.-O.) a établi un partenariat avec l'Université de Victoria (C.-B.); l'Université de Saint-Boniface (Man.) a établi un partenariat avec l'Université d'Ottawa (Ont.); le Nunavut Arctic College (Nun.) a établi un partenariat avec l'Université Dalhousie (N.-É.) et le Humber College (Ont.) a établi un partenariat avec l'Université du Nouveau-Brunswick (N.-B.).

Réponses à l'enquête

2011-2012 : le questionnaire a été envoyé à toutes les 135 écoles offrant des programmes de formation en sciences infirmières; 111 écoles ont répondu questionnaire : quatre collèges ontarienne (quatre PAP baccalauréat), et une université québécoise (un PAP baccalauréat, un baccalauréat pour infirmières déjà autorisées et un programme de maîtrise) et dix-sept cégeps ou collèges (17 diplômes PAP) n'ont pas répondu à l'enquête. **Le taux de réponse s'est établi**

à 82 %. Le taux des membres de l'ACESI s'est établi à 93 %. En moyenne, 74,4 % des écoles ont répondu aux questions sur les effectifs professoraux.

2012-2013 : le questionnaire a été envoyé à toutes les 135 écoles qui offrent des programmes formation en sciences infirmières; 114 écoles ont répondu à l'enquête; **Le taux de réponse global de l'enquête était de 84,4 %**; le taux de réponse membres de l'ACESI était de 91,4 %. En moyenne, 72,3 % des écoles ont répondu aux questions sur les effectifs professoraux.

2013-2014 : le questionnaire a été envoyé à toutes les 134 écoles qui offrent des programmes formation en sciences infirmières; 114 écoles ont répondu à l'enquête; **Le taux de réponse global de l'enquête était de 85,1 %**; le taux de réponse membres de l'ACESI était de 94,6 %. En moyenne, 72,0 % des écoles ont répondu aux questions sur les effectifs professoraux.

2014-2015 : le questionnaire a été distribuée aux 137 écoles de sciences infirmières canadiennes offrant un programme préalable menant à l'admission à la profession (PAP) qui permet aux diplômées de postuler à l'inscription ou l'autorisation initiale comme infirmière autorisée, ou au titulaire d'une formation de deuxième cycle en sciences infirmières ou d'une formation supérieure en sciences infirmières. 115 des 137 écoles ont répondu à l'enquête. Le taux de réponse à l'enquête s'est établi à **84,6 %**, dont 94,6 % sont des membres de l'ACESI. En moyenne, 79,20 % des écoles ont répondu aux questions portant sur les effectifs professoraux.

2015-2016 : le questionnaire a été distribuée aux 137 écoles de sciences infirmières canadiennes offrant un programme préalable menant à l'admission à la profession (PAP) qui permet aux diplômées de postuler à l'inscription ou l'autorisation initiale comme infirmière autorisée, ou au titulaire d'une formation de deuxième cycle en sciences infirmières ou d'une formation supérieure en sciences infirmières. 117 des 137 écoles ont répondu à l'enquête. **Le taux de réponse à l'enquête s'est établi à 85,4 %**, dont 97,9 % sont des membres de l'ACESI. En moyenne, 80,6 % des écoles ont répondu aux questions portant sur les effectifs professoraux.

Vie privée et confidentialité

Conformément à la politique de l'ACESI sur la vie privée, nous n'avons pas rapporté les données des cellules dont les valeurs se situent entre 1 et 4. Nous avons également supprimé certaines cellules dont la valeur atteint 5 ou plus pour protéger la confidentialité.

ANNEXE

Enquête nationale de 2015-2016 sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières : Méthodologie de l'enquête

Les infirmières autorisées représentaient 70,9 % de l'ensemble des effectifs infirmiers en 2016.⁵

Méthodologie générale

Contexte

L'enquête annuelle est réalisée par l'Association canadienne des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) auprès des étudiantes et professeurs depuis 1963. En 2001, une enquête et une méthodologie ont été préparées pour l'AIIC par la statisticienne bien connue Eva Ryten. L'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI) a dirigé l'élaboration des questions sur les effectifs professoraux pour cette même année. Les écoles membres de l'ACESI ont testé le nouveau questionnaire avant sa distribution initiale en 2002. Ces dernières années, l'AIIC et l'ACESI ont apportés des changements au questionnaire pour refléter les changements dans la prestation des programmes et pour augmenter les données relatives aux corps professoral. Toutes les modifications sont testées dans certaines écoles de sciences infirmières avant d'être adoptées.

Un domaine important de la révision était le résultat de changements dans l'admission à la profession. Au milieu des années 1990, les provinces et les territoires ont commencé à éliminer les programmes de formation infirmière menant au diplôme collégial et ont convergé les nouveaux programmes vers les programmes de premier cycle. La conversion des programmes vers le baccalauréat est terminée dans toutes les provinces et territoires sauf au Québec. En 2010, une dernière admission a eu lieu dans deux écoles au Manitoba. Les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ont converti leurs programmes en 2010. Le Québec continue d'offrir des programmes collégiaux menant au diplôme tout en appuyant le développement des partenariats entre les cégeps et les universités. Le Yukon n'a pas de programme de formation de base.

Le tableau suivant montre les différentes étapes de la transition de la formation menant à un diplôme à la formation menant au baccalauréat.

Exigences relatives à la formation menant à l'admission à la profession pour les infirmières autorisées

Province ou territoire	Année cible et statut
Provinces atlantiques (Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et Labrador, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse)	complété en 1998
Saskatchewan	complété en 2000
Ontario	complété en 2005
Colombie-Britannique	complété en 2006

Alberta	complété en 2009
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	complété en 2010
Manitoba	complété en 2013
Québec	Le Québec continue d'offrir des programmes collégiaux pour l'obtention du diplôme, tout en appuyant le développement de partenariats au baccalauréat entre les cégeps et les universités.
Yukon	Le Yukon n'a pas de programme de formation menant à l'admission à la profession

La conversion des programmes menant à un diplôme en programmes menant à un baccalauréat a entraîné de nombreuses complications statistiques. La mise en œuvre de programmes menant à la conversion d'un diplôme au baccalauréat et fondés sur la collaboration a été le mécanisme que l'on a adopté pour passer des programmes menant à un diplôme à ceux qui débouchent sur un baccalauréat. Le mot « collaboration » désigne une relation de coopération entre une université et un ou plusieurs établissements de niveau collégial. L'étendue et le type de mode de collaboration qui existe entre l'université et ses partenaires varient considérablement. Par exemple, l'université peut être chargée seulement de garantir que le cursus satisfait aux normes des diplômes universitaires et le collège peut offrir le programme au complet dans ses établissements. Où, l'université peut participer plus activement, non seulement en approuvant les normes d'études, mais aussi en offrant des parties importantes du programme sur ses campus.

Un mécanisme d'établissement de liens entre la saisie des données permet un lien entre les données sur l'admission et celles qui portent sur les inscriptions dans le cas des programmes offerts en mode de collaboration et les données sur les programmes de formation supérieure correspondants du partenaire qui décerne le diplôme. Cette approche permet de suivre statistiquement les étudiantes en sciences infirmières en fonction de la qualification obtenue à partir du point d'admission, selon l'année d'inscription, jusqu'à la fin des études. Elle tient compte également des récents changements qui font en sorte que des collèges accordent maintenant des baccalauréats ou ont fait passer le statut de leur institution de collège à université. Les résultats historiques n'ont pas été touchés par ces changements.

Collecte des données

L'enquête demande les renseignements suivants :

- **L'inventaire des programmes** porte sur tous les programmes de formation infirmière qui conduisent à l'autorisation d'exercer initiale (diplôme, baccalauréat avec option de sortie pour le diplôme, baccalauréat, baccalauréat offert en collaboration, etc.), ainsi que sur les programmes officiels qui poussent plus loin la formation d'une infirmière (p. ex. programme professionnel de baccalauréat pour infirmières déjà autorisées, maîtrise, doctorat, programme d'infirmière praticienne); comprend les programmes de formation à distance distribués, les offres en plusieurs langues et les partenariats multiples. Période de collecte : année scolaire.
- **Diplômées** selon le titre de compétence acquis, diplômées et diplômés (selon le sexe) de chaque programme inscrit à l'inventaire, par partenaire, par endroits où le programme est offert, le cas échéant. Période de collecte : année civile.
- **Caractéristiques démographiques des effectifs professoraux** sont les renseignements sur les enseignants chargés des programmes énumérés dans l'inventaire des programmes, selon le sexe, l'échelon et le statut; ces données comportent des éléments tels que le plus haut titre de compétence obtenu, les cohortes

selon l'âge, l'âge moyen des départs à la retraite, etc. Période de collecte : année civile.

On recueille des données sur les admissions et les inscriptions pour l'année scolaire précédente afin de garantir que l'on collige des données sur les sessions d'admission d'automne, d'hiver et d'été. On recueille les données sur les diplômées pour l'année civile afin de les harmoniser avec les pratiques relatives à l'examen annuel d'autorisation d'exercer et la planification des ressources humaines de la santé. Les données sur les admissions et les inscriptions ne sont comptabilisées qu'après la date de retrait autorisé par l'école. On recueille les données sur les effectifs professoraux durant l'année civile.

Les données sont fournies par la personne responsable ou désignée de chaque école et sont revues et approuvées par le doyen, le directeur, le directeur du programme ou l'équivalent. L'ACESI examinent les données reçues pour garantir qu'on y a inclus tous les programmes, tous les endroits où ils sont offerts, tous les partenaires et tous les éléments de données. On établit des comparaisons avec les inventaires des programmes des années précédentes et les données figurant sur le site Web de chaque école afin de garantir que les données sont représentatives de tous les programmes offerts par l'école. Les questions qui se posent avant ou après la saisie des données sont réglées par l'ACESI et les membres du personnel enseignant chargés des données compilées.

Les disparités sont réglées par le responsable de programme de l'ACESI et le membre du corps professoral responsable de la compilation des données. Le doyen, le directeur, le chef de programme ou l'équivalent atteste du caractère exact et complet des données et en approuve l'utilisation pour produire des rapports et appuyer la recherche et les décisions stratégiques sur l'offre future d'infirmières au Canada.

En l'absence de transmission de données, les données omises sont triées selon leur type et saisies dans l'une des deux catégories suivantes : 1) non disponibles, 2) non appropriées ou sans objet. L'omission de données est indiquée dans les rapports.

En 2009, les membres de l'ACESI ont pu utiliser une version en ligne de l'enquête. En 2013-2014, l'enquête a été disponible en ligne pour toutes les institutions d'enseignement en sciences infirmières.

Organisation des données

Les données tirées de l'enquête tiennent compte de la variété et de la complexité croissante des modèles de formation infirmière au Canada, y compris les modèles de formation d'infirmières praticiennes. Les données sont organisées de façon à permettre de suivre les tendances statistiques aux échelons provincial ou territorial et national en fonction des titres de compétence acquis.

Un autre élément de l'organisation des données tient compte de la gamme croissante de programmes de formation d'infirmières praticiennes (IP). Il est possible de combiner (c.-à-d. « d'intégrer ») des programmes d'IP avec des programmes de maîtrise, et les écoles peuvent déclarer des données distinctes dans le cas de ces programmes intégrés. Dans ces cas, les données sont compilées sous le programme d'IP et sous le programme de maîtrise correspondant. Si l'école ne peut pas fournir les données séparément (p. ex. dans certains programmes, les données sur les admissions, les inscriptions ou les diplômées sont incluses dans le programme de maîtrise), toutes les données sont indiquées sous le programme de maîtrise.

On établit des liens entre les partenaires qui offrent des programmes de baccalauréat en collaboration de telle façon que les données sur les admissions, les inscriptions et les diplômées

reflètent les nombres de chaque partenaire. On attribue un programme de baccalauréat à chaque partenaire qui offre une partie du programme de baccalauréat. Cette démarche permet le suivi statistique des étudiantes en sciences infirmières en fonction des titres de compétence obtenus, depuis le point d'admission, selon l'année d'inscription, dans chaque endroit où les partenaires offrent le programme, jusqu'à la fin des études. Elle tient compte également des récents changements qui font en sorte que des collèges accordent maintenant des baccalauréats ou ont fait passer le statut de leur institution de collège à université. Les résultats historiques n'ont pas été touchés par ces changements.

Les collèges et universités pourront établir, pour la prestation de programmes, des partenariats qui chevauchent les frontières provinciales ou territoriales. En 2007, le traitement des données sur les diplômées provenant des partenariats offrant des programmes qui chevauchent les frontières provinciales ou territoriales a été modifié afin que les résultats sur les diplômées soient enregistrés dans la province ou le territoire natal de l'étudiante. Les données sur les admissions et les inscriptions continuent d'être enregistrées en fonction de qui, parmi les deux partenaires, est responsable de l'offre du programme. Le traitement des données sur les admissions et inscriptions n'a pas changé. Les données historiques sur les diplômées ont été rajustées en conséquence. Consulter « Méthodologie de l'enquête » pour plus de détails.

Tableaux

On résume les données d'enquête en 19 tableaux qui sont distribués aux institutions d'enseignement des sciences infirmières et aux autres parties intéressées (p. ex. écoles membres de l'ACESI, chercheurs, ministères gouvernementaux). Chaque tableau contient des remarques importantes qui portent sur l'envergure des données, les mises à jour par rapport aux années précédentes, les omissions et les sources.

Il importe d'examiner les titres des programmes inclus dans chacune des catégories énumérées dans les divers rapports. Il est tout aussi important de comprendre la démarche suivie à l'égard des programmes de baccalauréat en collaboration, ainsi que les données qui ont trait aux programmes de formation d'infirmières praticiennes et aux partenariats hors province ou territoire. Pour obtenir des renseignements à ce sujet, consulter la rubrique « Méthodologie générale, Contexte », ainsi que la section intitulée « Organisation des données ». Nous recommandons aussi de lire la section des définitions utilisées dans l'enquête retrouvée à la prochaine section.

Caractère confidentiel des données et protection de la vie privée

Dans le contexte des méthodes de soumission des données de l'enquête 2015-2016, chaque école devait remplir un formulaire de renonciation à l'engagement de confidentialité et autoriser l'ACESI à publier les données aux fins de recherche, d'élaboration de politiques, de représentation, etc.

Le personnel de l'ACESI se conforme en outre aux politiques de l'ACESI sur la protection des renseignements personnels disponibles sur le site Web de l'ACESI.

Définitions utilisées dans l'enquête

Campus ou emplacement

École ou campus offrant un programme.

Catégorie d'effectifs professoraux (Catégorie d'emploi au sein du corps professoral)

Il se peut que les catégories (c.-à-d. les titres des effectifs professoraux) fournies ne s'appliquent pas à chaque école. On encourage les écoles à saisir les titres qu'elles utilisent.

Catégorie F1

Dans une université, ces personnes représentent des effectifs professoraux ***titularisés/titularisables*** qui donnent des cours en sciences infirmières. Dans un collège, il s'agit d'effectifs professoraux à ***temps plein ou à temps partiel permanents*** qui donnent des cours en sciences infirmières.

Catégorie F2

Dans une université, il s'agit d'effectifs professoraux ***non titularisables*** qui remplissent un ***contrat d'une durée limitée sur pendant une année scolaire complète ou plus*** et qui donnent des cours en sciences infirmières. Dans un collège, il s'agit d'***effectifs professoraux contractuels ou non permanents*** qui remplissent un ***contrat d'une durée limitée à une année scolaire complète ou plus*** et qui donnent des cours en sciences infirmières.

Catégorie F3

Dans une université, il s'agit d'effectifs professoraux ***non titularisables*** qui remplissent un ***contrat d'une durée limitée de moins d'une année scolaire complète*** et donnent des cours en sciences infirmières. Dans un collège, il s'agit d'***effectifs professoraux contractuels ou non permanents qui remplissent un contrat d'une durée limitée de moins d'une année scolaire complète*** et donnent des cours en sciences infirmières.

Nouvelles étudiantes (1^{re} année) (comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)

Il s'agit des nouvelles étudiantes de première année d'un programme de sciences infirmières. On n'inclut dans cette catégorie que les nouvelles étudiantes de première année. Les étudiantes qui sont en deuxième année pour la première fois ne sont pas considérées comme de nouvelles étudiantes. Les données inscrites à ce titre figurent dans le calcul des *admissions*.

Remarque : les nouvelles étudiantes (1^{re} année) sont différentes des nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence. Consultez la définition des nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence.

Catégorie d'inscription

La catégorie d'inscription fait référence au type d'étudiantes inscrites dans un programme donné. Les options sont :

- nouvelles étudiantes (1^{re} année)
- étudiantes poursuivant leurs études sans interruption
- nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence
- doubleuses
- étudiantes de retour après une absence autorisée
- étudiantes transférées à l'interne

Catégorie de programmes

Les données sont enregistrées dans la base de données selon les catégories de programmes suivantes : programme de baccalauréat universitaire, programme de baccalauréat en collaboration, programme offert aux infirmières déjà autorisées, maîtrise, doctorat, programme pour infirmières praticiennes. Chaque catégorie de programmes peut contenir multiples programmes.

Exemple : la catégorie de programmes « Programme de baccalauréat pour infirmières déjà autorisées » – l'école peut offrir un programme aux infirmières autorisées sur place de même qu'un autre à distance. Les deux programmes sont inscrits dans la catégorie « pour infirmières déjà autorisées ».

Doubleuses (comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)

Les étudiantes qui doivent reprendre une année complète d'études parce qu'elles n'ont pu répondre aux exigences du programme en sciences infirmières dans une année donnée sont considérées comme « doubleuses » (la politique peut varier d'une école à l'autre). Toutefois, les étudiantes à qui l'on permet d'accéder à l'année suivante, et qui en même temps doivent reprendre un cours de l'année précédente, ne sont pas incluses dans cette catégorie d'inscription. Consulter « Étudiantes poursuivant leurs études sans interruption ».

Durée du programme

Le champ « durée du programme » détermine le nombre d'années ou de semestres pour terminer le programme dans le cas d'un programme à temps plein.

Étudiantes de retour après une absence autorisée (comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)

Les étudiantes qui reviennent dans un programme en sciences infirmières à la suite d'une absence autorisée par l'école (p. ex. congé de maternité). La politique de l'école concernant le temps pendant lequel une étudiante peut être absente détermine quelles étudiantes doivent être incluses dans cette catégorie d'inscription.

Étudiantes poursuivant leurs études sans interruption (comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)

Ce groupe se compose :

- d'étudiantes à temps complet qui progressent d'une année à l'autre sans interruption et qui appartiennent à la même cohorte d'étudiantes d'une année à l'autre;
- d'étudiantes à temps partiel qui ont besoin de plus d'une année scolaire pour terminer les cours obligatoires;
- d'étudiantes qui ont échoué à un cours dans une année d'un programme en sciences infirmières, mais qui peuvent passer à l'année suivante (les politiques peuvent varier d'une école à l'autre).

Étudiantes transférées à l'interne (comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)

Ces étudiantes poursuivent un programme en sciences infirmières sans interruption, mais effectuent un transfert dans un autre campus de la même école. Elles avaient précédemment été comptabilisées dans les données de programme du campus d'origine. Cette nouvelle catégorie d'inscription permet aux écoles ayant plusieurs campus de mieux décrire le flux d'étudiantes infirmières dans leurs différents campus.

Remarque : dans le passé, certaines écoles inscrivait ces étudiantes dans la catégorie des « Étudiantes poursuivant leurs études sans interruption ». Si la chose est possible, veuillez préciser s'il s'agit d'étudiantes transférées à l'interne.

Étudiantes transférées de l'extérieur (comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)

Ces étudiantes ont commencé un programme en sciences infirmières dans une école puis ont effectué un transfert dans une autre école tout en demeurant dans la même catégorie de programmes. Ces étudiantes étaient précédemment comptabilisées dans les données du programme de l'école d'origine. Cette nouvelle catégorie d'inscription permet à l'école qui reçoit l'étudiante de faire la différence entre les transferts d'étudiantes infirmières d'autres établissements et les transferts d'étudiantes non infirmières (consultez l'information relative à la rubrique « Nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence »).

Remarque : dans le passé, certaines écoles inscrivait ces étudiantes à la rubrique des « Étudiantes poursuivant leurs études sans interruption », tandis que d'autres les inscrivait à la rubrique des « Nouvelles étudiantes » en deuxième année, etc. Si la chose est possible, veuillez préciser qu'il s'agit d'étudiantes transférées de l'extérieur.

Inscriptions (comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)

Représentent le nombre d'étudiantes inscrites dans chaque année d'étude.

Nouvelles étudiantes (1^{re} année) (comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)

Il s'agit des nouvelles étudiantes de première année d'un programme de sciences infirmières. On n'inclut dans cette catégorie que les nouvelles étudiantes de première année. Les étudiantes qui sont en deuxième année pour la première fois ne sont pas considérées comme de nouvelles étudiantes. Les données inscrites à ce titre figurent dans le calcul des *admissions*.

Remarque : les nouvelles étudiantes (1^{re} année) sont différentes des nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence. Consultez la définition des nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence.

Nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence (comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)

Il s'agit des étudiantes précédemment admises dans un programme non infirmier (p. ex. baccalauréat ès arts, physiothérapie, baccalauréat en sciences) qui effectuent un transfert dans un programme en sciences infirmières. Ces étudiantes ont déjà réussi quelques cours obligatoires. Elles peuvent donc être admises dans une cohorte d'étudiantes en deuxième ou troisième année, etc. Les données à ce titre figurent dans le calcul des *admissions*.

La catégorie des nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence se compose :

- d'étudiantes précédemment inscrites à l'école X dans un programme non infirmier et qui effectuent un transfert dans un programme en sciences infirmières dans l'école X;
- d'étudiantes précédemment inscrites à l'école Y dans un programme non infirmier et qui effectuent un transfert dans un programme en sciences infirmières de l'école X;
- d'étudiantes diplômées dans un programme non infirmier qui s'inscrivent dans un programme en sciences infirmières.

Remarque : la catégorie des nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence est différente de celle des nouvelles étudiantes (1^{re} année). Consultez la définition des nouvelles étudiantes (1^{re} année).

Programme de baccalauréat en collaboration

Programme de baccalauréat offert en collaboration par une université et un autre établissement.

Les partenaires peuvent également appartenir à un consortium.

Programme de baccalauréat universitaire (formation initiale)

Un programme de baccalauréat offert uniquement par une université

Résultats cumulés

Le total combiné des résultats des programmes lorsque les programmes sont dans la même catégorie de programmes.

Session d'admission

Dans ce contexte, la session d'admission désigne le nombre de fois au cours d'une année scolaire où les étudiantes entrent dans les programmes. On confond parfois session d'admission et nombre d'étudiantes admises.

Titre de compétence

Titre décerné au terme d'un programme, par exemple, BN, B. Sc. inf., MN.

Type d'emploi

Description du type d'emploi des enseignants : permanent/régulier/menant à la permanence, non permanent/suppléance, à temps complet ou à temps partiel.

Notes en fin de texte

¹ Société de l'étude sectorielle sur les soins infirmiers. (2006). *Construire l'avenir : Une stratégie intégrée pour les ressources humaines infirmières au Canada. Rapport final de la Phase II.* Ottawa, ON : Auteur.

²Regan, S., Thorne, S. et Mildon, B. (2009). Uncovering blind spots in education and practice leadership: Towards a collaborative response to the nurse shortage. *Canadian Journal of Nursing Leadership*, 22(2), 30-40.

³ Institut canadien d'information sur la santé. (2017). *Le personnel infirmier réglementé 2016 Rapport.* Ottawa, ON : Auteur.

⁴ National Education Association: Higher Education Research Center. (2007) *Part-time faculty: A look at data and Issues*, 11(3), 1-12.

⁵Institut canadien d'information sur la santé. (2017). *Le personnel infirmier réglementé 2016 Rapport.* Ottawa, ON : Auteur.